

Ecole doctorale de l'EHESS

Nom du centre de recherches

Doctorat Territoires, Sociétés, Développement

Discipline : Géographie

MICHALON MARTIN

**Tourisme, politique et appropriation de
l'espace dans la Birmanie en transition**

ANNEXES

Thèse dirigée par: Bénédicte Brac de la Perrière et Isabelle Sacareau

Date de soutenance : le 16 janvier 2020

Rapporteurs 1 Jean-Christophe Gay, Université de Nice Sophia Antipolis
2 François Robinne, CNRS

Jury 1 Bénédicte Brac de la Perrière, CNRS
2 Isabelle Sacareau, Université Bordeaux Montaigne
3 Valérie Gelézeau, EHESS
4 Jean-Christophe Gay, Université de Nice Sophia Antipolis
5 François Robinne, CNRS
6 Emmanuelle Peyvel, Université de Bretagne Occidentale

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

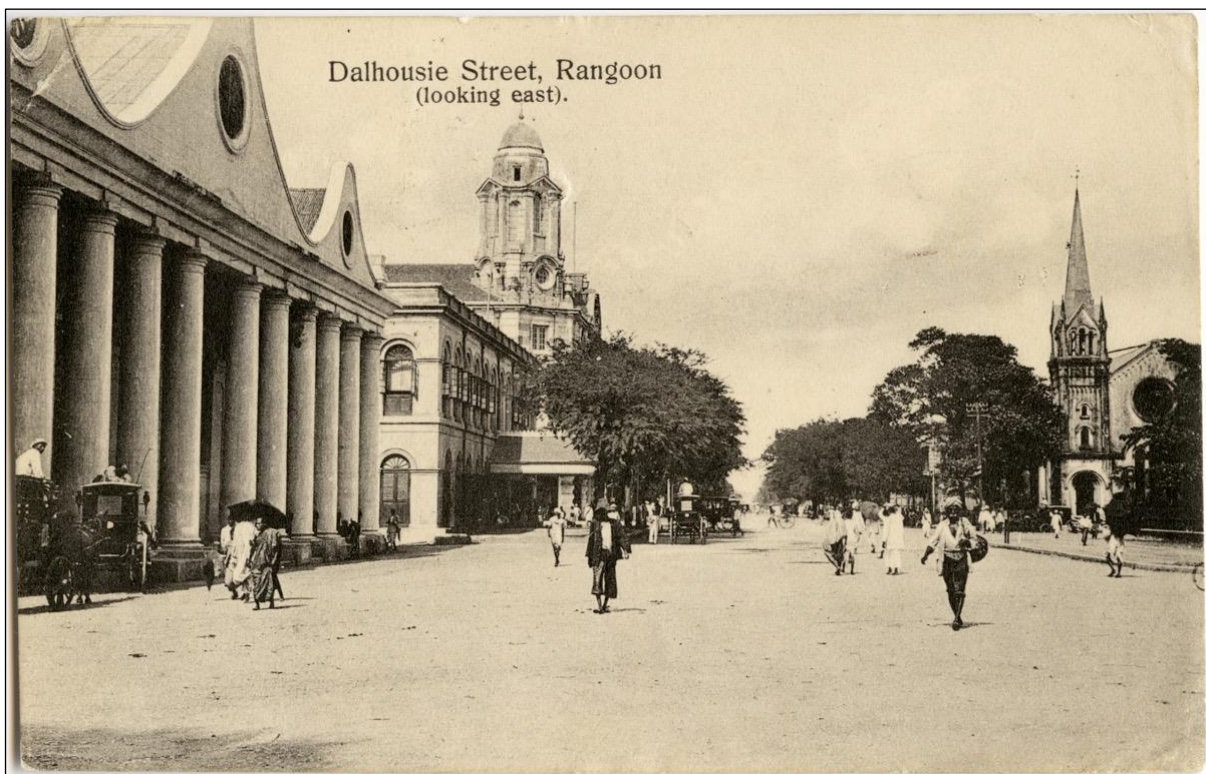
| | |
|---|----|
| Annexe 1 : La regard orientaliste occidental sur la Birmanie à l'époque coloniale..... | 5 |
| Annexe 2 : Itinéraires touristiques dans les guides Murray's 1901 et 1949. Source : guide Murray's 1901 et 1949..... | 7 |
| Annexe 3 : L'Inya Lake Hotel, vitrine de la modernité birmane. Source : Director of Information, 1964: 72..... | 8 |
| Annexe 4 : Le Rangoon International Hotel selon les plans de 1986: une identité (timidement) birmane. | 9 |
| Annexe 5 : Le Rangoon International Hotel selon les nouveaux plans de 1987..... | 10 |
| Annexe 6 : Nationalité des visiteurs en Birmanie dans les années 1980.. | 11 |
| Annexe 7 : Le retard croissant de la Birmanie dans le contexte de développement touristique en Asie..... | 12 |
| Annexe 8 : Les représentations touristiques occidentales de la Birmanie sous Ne Win | 13 |
| Annexe 9 Les huit « principes de base » de la loi sur le tourisme de 1990. | 19 |
| Annexe 10 : Une analyse lexicographique des représentations occidentales sur la Birmanie dans les années 1990-2000.. | 20 |
| Annexe 11 : Le profil des visiteurs en Birmanie et son évolution entre 1983 et 2010. | 21 |
| Annexe 12 Les destinations potentielles dans les guides de voyage Lonely Planet 1993 et 2011..... | 22 |
| Annexe 13 La géographie des zones interdites et son évolution. | 23 |
| Annexe 14 : Les grands objectifs du Tourism Master Plan (2013-2020) | 24 |
| Annexe 15 : Les démarches de création d'un projet de Community Involved Tourism (CIT). | 28 |
| Annexe 16 : Un cas de fraude statistique dans les statistiques officielles ? | 29 |
| Annexe 17 : Profil des touristes en Birmanie en 2014. Source: Statistical yearbook, 2015: 335 | 31 |
| Annexe 18 : Fréquentation de 21 destinations touristiques en Birmanie, 2014 - 2015. Source: MoHT | 32 |
| Annexe 19 : Les représentations touristiques occidentales après 2011..... | 33 |
| Annexe 20 : Les chiffres du tourisme sous la NLD :..... | 35 |
| Annexe 21 : Vue aérienne du lobe nord-ouest du lac Inlé, en direction du nord. | 36 |
| Annexe 22: Le bassin de Nyaungshwé, un paléo-lac?..... | 37 |
| Annexe 23: Le bassin versant du lac Inlé, selon Furuichi (2008: 6)..... | 38 |
| Annexe 24 : La dégradation de l'environnement du lac Inlé vue par les fermiers intha. Source : entretiens de terrain..... | 39 |
| Annexe 25 : Profond goulet d'érosion près du lac de retenue Kan Ni | 41 |
| Annexe 26 : Jeunes femmes pa-o. Cliché: Martin Michalon, octobre 2015 | 42 |
| Annexe 27 : Parcours de la procession bouddhique lors du festival de la pagode Phaung Daw Oo | 43 |
| Annexe 28 : 1985 : la mise en place d'un périmètre de protection de l'environnement | 44 |
| Annexe 29 : "A Burman boatman uses a long oar and rows with his leg. Scene on the Bailu River" | 45 |
| Annexe 30 : Cliché de la visite du Maréchal Tito à Inlé dans les années 1950, sous la conduite de Sao Shwe Thaik | 46 |
| Annexe 31 : Les grottes de Pindaya, sanctuaire bouddhiste où plus de 8000 statues de Bouddha seraient déposées. | 47 |
| Annexe 32 : La mise en place de l'infrastructure hôtelière dans le canton de Nyaungshwé..... | 48 |
| Annexe 33 : Le profil des visiteurs de la région d'Inlé par nationalités. | 49 |
| Annexe 34 : Les représentations touristiques d'Inlé dans les années 1990 et 2000 : une exotique pastorale | 51 |
| Annexe 35 : La grande pagode Yadanar Mann Aung de Nyaungshwé. | 53 |
| Annexe 36 : Les pagodes de Shwe Indein..... | 54 |

| | |
|--|----|
| Annexe 37 : Part relative de chaque mois dans la fréquentation annuelle dans le canton de Nyaungshwé..... | 55 |
| Annexe 38 : Le tourisme de masse vers le lac Inlé, lu à travers les flux de bateaux..... | 56 |
| Annexe 39 : Touristes birmanes, touristes étrangers : des mobilités différenciées. Source : Valentin dir., 2014 : 29-30..... | 57 |
| Annexe 40 : Le lac Inlé, un territoire économique structuré par le tourisme. Source: données de terrain..... | 58 |
| Annexe 41 : Estimation du nombre d'emplois directs dans l'hôtellerie à Inlé..... | 59 |
| Annexe 42 : L'une des boutiques de souvenirs Sein Thamadi à Ywama. | 60 |
| Annexe 43 : Maing Thauk: la frénésie hôtelière sur des terres protégées? Image de fond: Google Earth..... | 61 |
| Annexe 44 : La fraude fiscale dans l'hôtellerie à Inlé: une activité institutionnalisée, des stratégies variables. | 62 |
| Annexe 45 : La dépense touristique par visiteur selon les statistiques officielles : un aperçu de la fraude fiscale à Inlé. .. | 63 |
| Annexe 46 : Enquêter sur la propriété hôtelière à Inlé : un défi méthodologique..... | 64 |
| Figure 47 : L'omniprésence d'une famille de notables dans le secteur hôtelier à Nyaungshwé. | 65 |
| Annexe 48 : Une esquisse sociologique des pionniers de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Than Shwe. | 66 |
| Annexe 49 Le secteur de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Thein Sein..... | 70 |
| Annexe 50 : Les resorts sur les eaux du lac Inlé: des symboles du capitalisme de connivence jusqu'à aujourd'hui. | 74 |
| Annexe 51 : Le ticket d'accès à la région du lac Inlé..... | 78 |
| Annexe 52 : ICDO et le frais d'entrée à Inlé : quelle transparence ?..... | 79 |
| Annexe 53 : Le projet de zone hôtelière de Tada-Oo..... | 80 |
| Annexe 54 : Plan d'ensemble de l'allotissement de la zone hôtelière. Source : MIID, 2014 : 38..... | 82 |
| Annexe 55 : Simulation des recettes brutes générées par la vente des terres aux investisseurs dans la zone hôtelière..... | 83 |
| Annexe 56 : Tableau synthétique des indemnités proposées par l'Etat à la fin de l'année 2013..... | 84 |
| Annexe 57 : Reproduction de la pétition signée par les villageois affectés par le projet de zone hôtelière..... | 85 |
| Annexe 58: La zone hôtelière trois ans après son achèvement. Cliché : Martin Michalon, novembre 2016..... | 88 |
| Annexe 59: Carte de situation des 8 quartiers de Nyaungshwé..... | 89 |
| Annexe 60: Extension du front foncier au nord du quartier de Nandawunn..... | 90 |
| Annexe 61: Les nouveaux paysages de la spéculation au nord du quartier de Nandawunn. | 91 |
| Annexe 62 : La fermeture des espaces privés dans les nouveaux quartiers de Paya Gyi..... | 92 |
| Annexe 63 : Dans l'espace régional post-2011, où passent les frontières ? Cliché : Martin Michalon..... | 93 |
| Annexe 64 : Les projets pa-o de tourisme communautaire, instrument de la puissance financière pa-o?..... | 94 |
| Annexe 65 : Les contours de l'Inle Wildlife Sanctuary..... | 95 |
| Annexe 66: Les contours de la réserve de biosphère UNESCO: un vaste périmètre polarisé par le lac Inlé..... | 96 |
| Annexe 67: Extrait de manuel de formation de guide donnant à voir la "confusion des miracles" autour des statues de Phaung Daw Oo. | 97 |
| Annexe 68 : L'origine du festival de la Phaung Daw Oo selon les guides touristiques: la réinvention toute particulière d'un mythe fondateur..... | 98 |
| Annexe 69 : Un pêcheur intha devant l'objectif de N. Annandale (1918 : 67)..... | 99 |

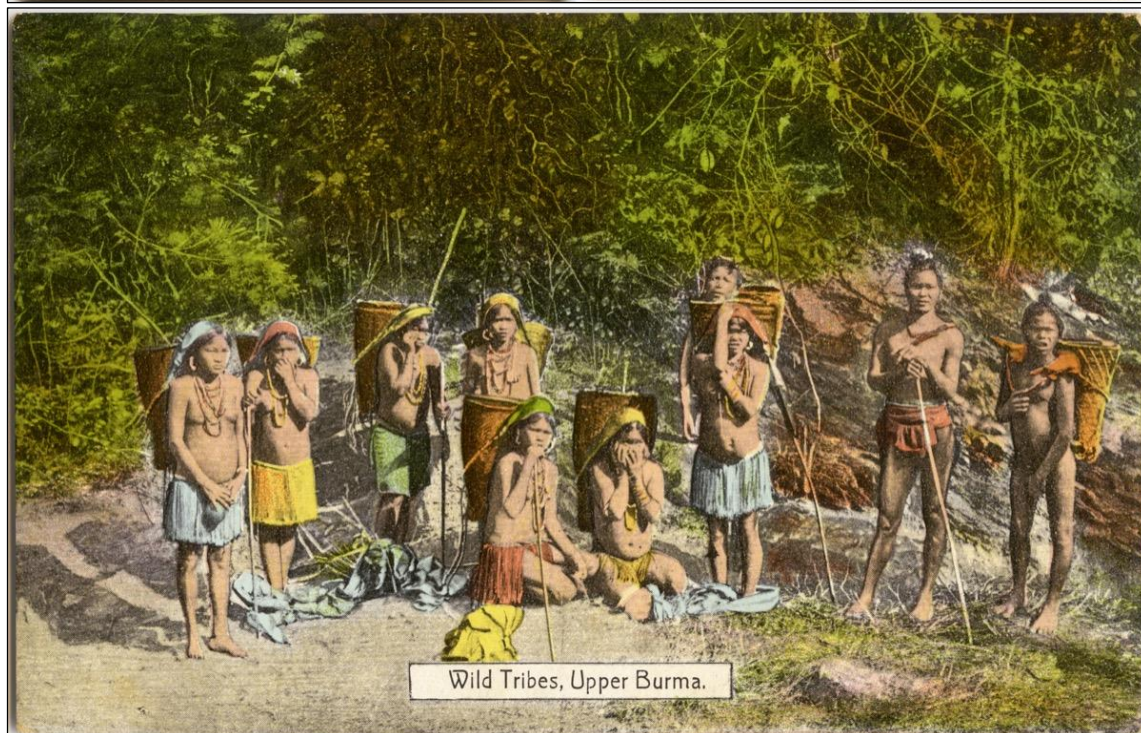
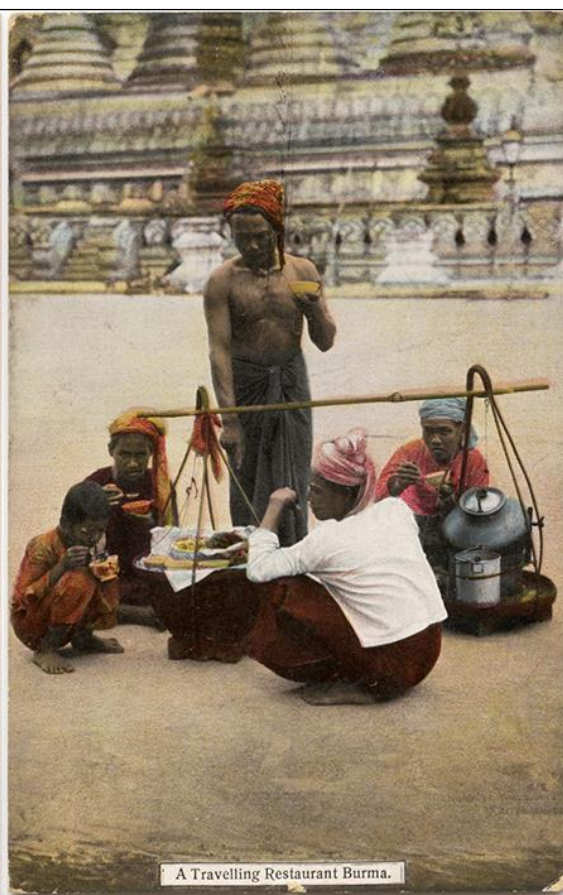
Annexe 1 : La regard orientaliste occidental sur la Birmanie à l'époque coloniale.



Carte postale de Mandalay à l'ère coloniale, ou la célébration d'un mythe. Source : www.scroll.in

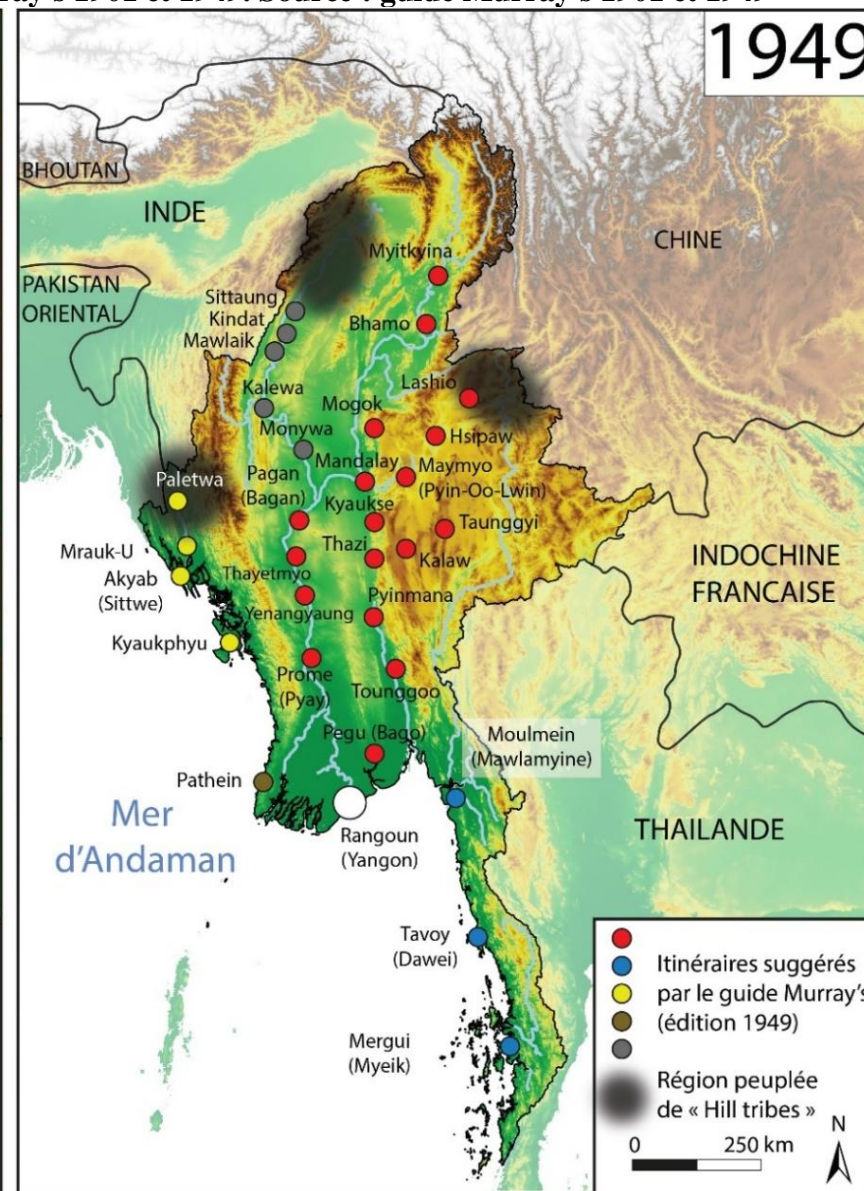
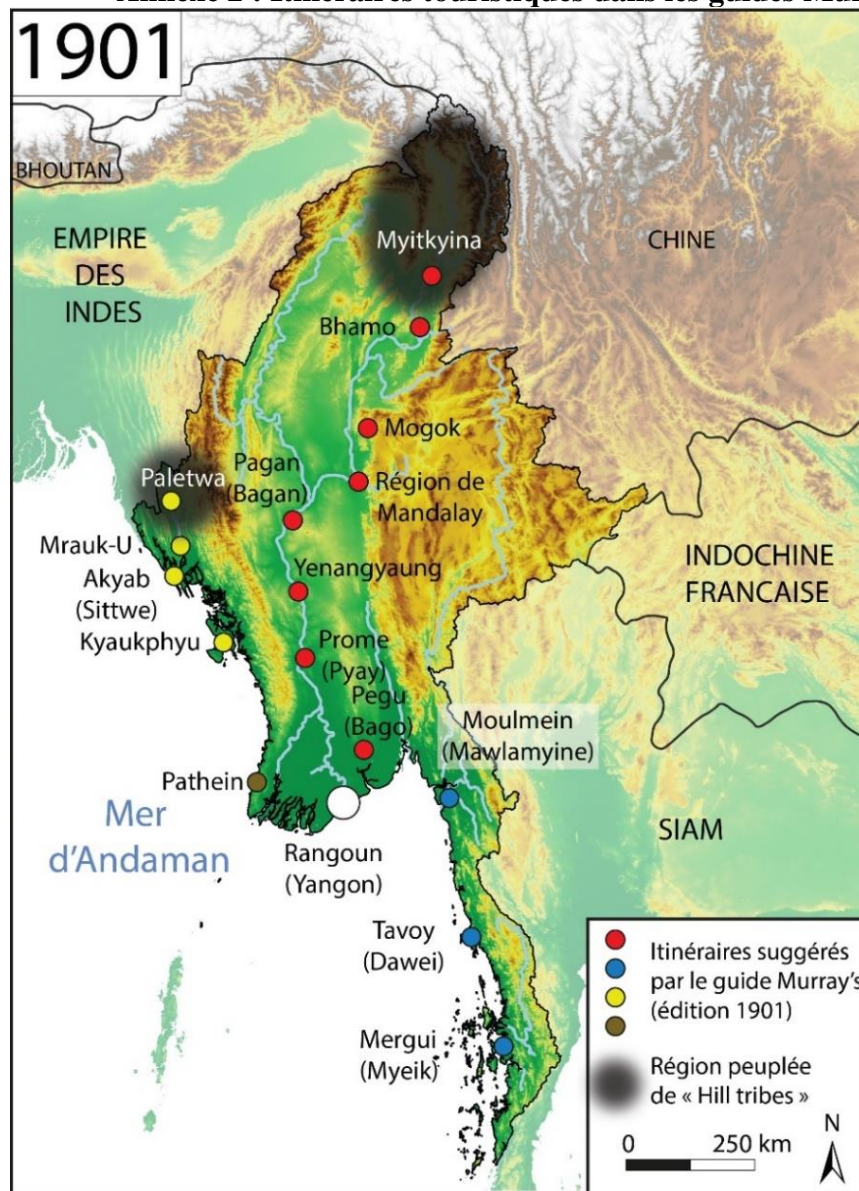


Carte postale de Rangoun à l'ère coloniale, et la mise en valeur de l'entreprise coloniale.
Source : www.scroll.in



Les Birmans dans le regard des Occidentaux, entre le charme des Birmanes et l'archaïsme des « hill tribes ». Source: www.scroll.in

Annexe 2 : Itinéraires touristiques dans les guides Murray's 1901 et 1949. Source : guide Murray's 1901 et 1949



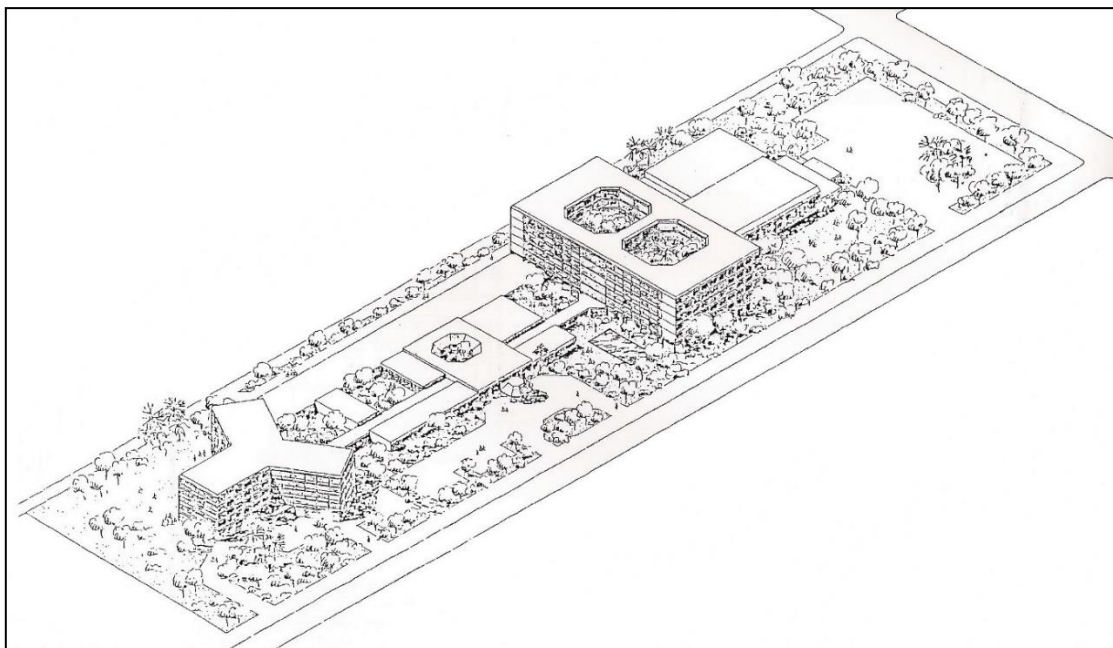
**Annexe 3 : L'Inya Lake Hotel, vitrine de la modernité birmane.
Source : Director of Information, 1964: 72.**



**Annexe 4 : Le Rangoon International Hotel selon les plans de 1986:
une identité (timidement) birmane. Source: PNUD/OMT, 1986: 38**



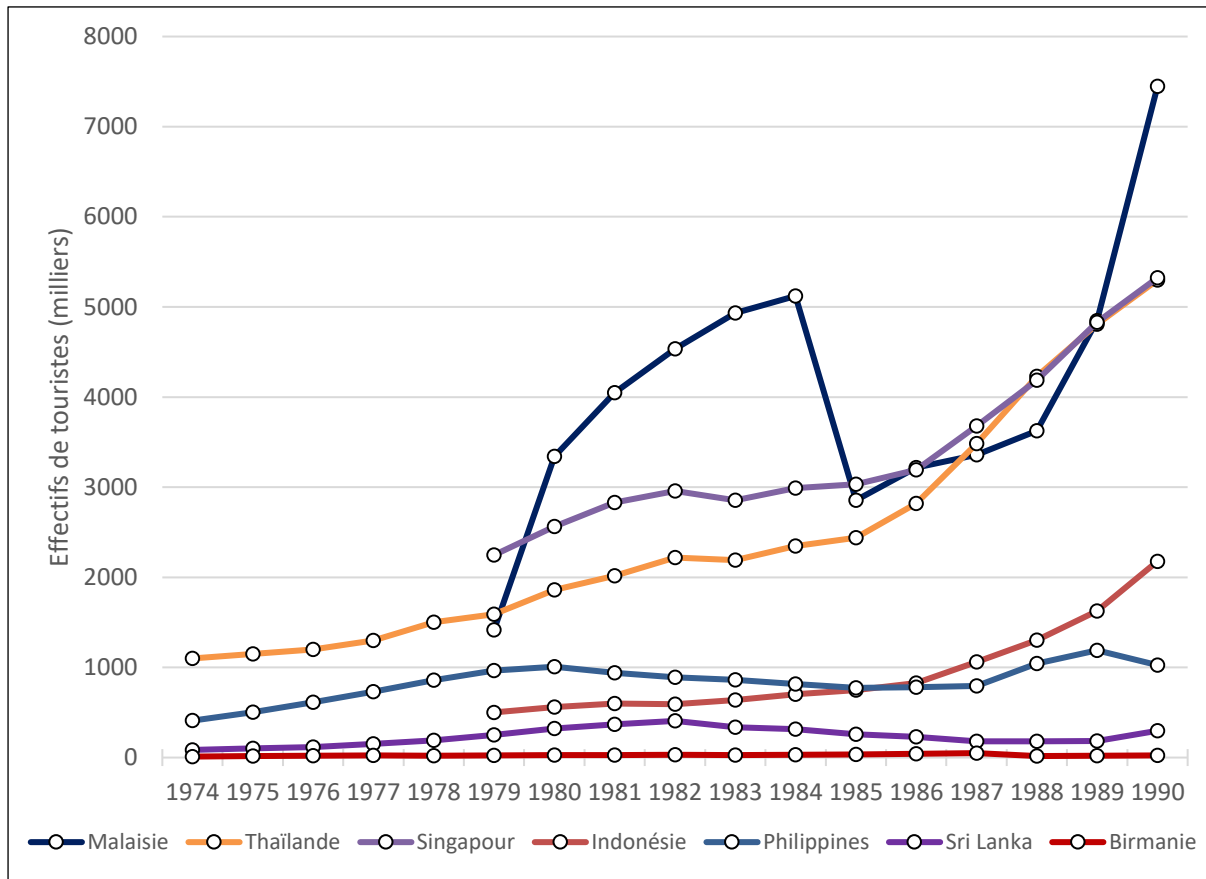
**Annexe 5 : Le Rangoon International Hotel selon les nouveaux plans de 1987 :
un projet amendé au profit d'une architecture « occidentale » générique.
Source : PNUD/OMT, 1987 : 3.5**



Annexe 6 : Nationalité des visiteurs en Birmanie dans les années 1980.
Source : UNDP/WTO, 1986 : 7.

| | 1980/81 | | 1984/85 | |
|--------------------------------|--------------|------------|--------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Amérique du Nord | 3300 | 12 | 5600 | 18 |
| Allemagne | 3800 | 14 | 4600 | 15 |
| France | 4900 | 18 | 3000 | 10 |
| Royaume-Uni | 1700 | 6 | 2700 | 9 |
| Suisse | 1300 | 5 | 1900 | 6 |
| Italie | 1200 | 4 | 1700 | 5 |
| Autres | 2700 | 10 | 4000 | 13 |
| Total Europe de l'Ouest | 15600 | 57 | 17900 | 58 |
| Océanie | 2600 | 10 | 2300 | 8 |
| Japon | 2700 | 10 | 2600 | 8 |
| Thaïlande | 1300 | 5 | 1100 | 4 |
| Autres | 1400 | 5 | 1200 | 4 |
| Total Asie | 5400 | 20 | 4900 | 16 |
| Autres | 400 | 1 | 100 | - |
| Total | 27300 | 100 | 30800 | 100 |

Annexe 7 : Le retard croissant de la Birmanie dans le contexte de développement touristique en Asie. Source : Sri Lanka Tourism Development Authority (<http://www.slttda.lk>) pour le Sri Lanka ; Henderson,2003 pour la Birmanie; et Philippines Statistics Authority (<http://nap.psa.gov.ph>) pour les autres pays.



Annexe 8 : Les représentations touristiques occidentales de la Birmanie sous Ne Win : une dictature à éviter ou unique « bulle temporelle » à visiter ?

L'analyse de la littérature de voyage qui a été publiée au sujet de la Birmanie sous le régime Ne Win offre une plongée dans le temps tout à fait intéressante : elle permet d'enjamber les années 1990-2000, saturées de politique, et d'observer à nouveaux frais comment la Birmanie était perçue par les opinions occidentales. Au cours des trois décennies qu'ont duré le régime Ne Win, nous distinguons deux phases principales.

Dans les années 1960-1970, la Birmanie apparaît essentiellement comme un pays fermé et mystérieux, mais la dimension dictatoriale du régime n'est pour ainsi dire jamais évoquée. Ainsi, en 1964, alors même que le visa birman est limité à 24 heures, Claude Moisy décrit un pays « isolé dans ses traditions, ignoré et ignorant du monde et n'apportant qu'un enthousiasme bien tiède à se faire connaître » (Moisy, 1964 : 5) et le « refus de la Birmanie d'ouvrir plus largement ses frontières » (ibid. : 8). Cependant, cette méfiance que l'on pourrait rétrospectivement considérer comme la caractéristique d'un régime dictatorial sur la défensive apparaît à l'époque à l'auteur comme une « philosophie nationale » (ibid. : 6), une clé « à laquelle il faut toujours revenir pour comprendre les Birmans » (ibid. : 9). Autrement dit, la méfiance et la xénophobie du gouvernement apparaissent plutôt comme le prolongement assez naturel d'un « caractère national », du nationalisme revanchard qui fut le pilier du mouvement indépendantiste des années 1930.

Les guides des années 1970 s'ouvrent un constat comparable : celui d'un pays replié sur lui-même et assez mystérieux. Ainsi, en 1975, l'ouvrage français *Birmanie* décrit un

« Vaste pays entre l'Inde, la Chine, la Thaïlande, sans doute le moins connu de toute la péninsule de l'Asie du sud-est. [...] Histoire complexe, confuse, très mal connue jusqu'à ces cent dernières années, où elle apparaît au monde occidental par le biais de la colonisation britannique. Depuis son indépendance, la Birmanie a graduellement glissé dans une neutralité si discrète qu'on l'oublie, à l'écart des grandes puissances internationales. » (Guillon et Delachet, 1975 : 5)

Deux ans plus tard, le voyageur B. Joliat dépeint

« Une nation dont on avait presque oublié l'existence. Jusqu'en 1972 et depuis plusieurs décennies, cet immense pays, seize fois plus vaste que la Suisse, vivait replié sur soi-même, à l'écart des grands courants d'une civilisation trop préoccupée par son indice de croissance pour s'y intéresser. » (Joliat, 1977 : 7)

Dans ce contexte embrumé, la situation politique de la Birmanie ne fait pas l'objet des critiques que l'on observera dans les années 1990. Certes, Guillon et Delachet (1975) ne font pas preuve de complaisance, pointant la surveillance permanente, la censure, les violents conflits ethniques, etc. Néanmoins, dans le contexte politique mondial des années 1970, marqué par de nombreuses dictatures y compris en Europe, le cas birman ne paraît pas forcément exceptionnel, et les auteurs portent sur lui un regard plutôt nuancé, empreint d'intérêt et de curiosité :

« [Les Birmans] connaissent là, sous la houlette du général Ne Win, une expérience de 'voie birmane vers le socialisme' difficile, chaotique, incertaine, mais aussi *originale*. [...] La voie birmane vers le socialisme, *pari que tentèrent d'enthousiasme une poignée de colonels*, il y a douze ans » (Guillon et Delachet, 1975 : 7 et 173 notre emphase).

A l'époque, des voies de sortie, des raisons d'espérer semblent même en vue :

« Tout peut durer encore longtemps, ce mélange d'odieuse dictature policière, de naïves et généreuses aspirations à une autre société, de maintien d'une culture. Mais aussi, plus improbable, tout peut basculer, d'un coup, vers autre chose. [...] Pays fermé. Pour combien de temps encore ? » (ibid. : 174).

Les années 1980 marquent une bascule assez claire dans les représentations occidentales : la Birmanie apparaît désormais comme une destination touristique, une région qui s'ouvre au monde. En revanche, une constante demeure : la situation politique reste un arrière-plan confus, à peine évoqué ; pour le touriste, l'expérience de la dictature se limite à des douaniers tracassiers et au défi de visiter un pays en moins d'une semaine. Nous proposons de mettre cela en évidence à travers deux corpus littéraires quelque peu différents, mais néanmoins complémentaires (cf. tableaux page suivante). Le premier rassemble les parties introductives de quatre guides de voyage publiés en français au cours des années 1980 (W. Klein, 1981 ; Schauli, 1982 ; Larousse, 1983 ; Stevens, 1987). Le second est une série de cinq récits de voyage publiés en anglais dans des journaux singapouriens (*Straits Times*, *Singapore Monitor*, *Business Times*) au cours de cette même décennie, et qui présentent l'intérêt d'une certaine cohérence dans le temps et sur la forme.

| Date | Titre | Auteur | Page | Nombre de mots |
|------|---------------------------------------|----------|-------|----------------|
| 1981 | Regards sur la Birmanie | W. Klein | 21-22 | 1195 |
| 1982 | Birmanie | Schauli | 11-12 | 580 |
| 1983 | La Thaïlande et le voyage en Birmanie | Larousse | 124 | 140 |
| 1987 | Somptueuse et fascinante Birmanie | Stevens | 5 | 865 |
| | | | Total | 2780 |

| Date | Journal | Auteur | Titre de l'article | Nombre de mots |
|----------------|------------------------|----------------|------------------------------------|----------------|
| 2 janvier 1982 | The Straits Times, p.8 | Urom Panpirom | Burma unveiled | 2332 |
| 28 sept. 1984 | The Straits Times, p.7 | Kevin Sullivan | Where life is slow, calm and weary | 2633 |
| 30 sept. 1984 | Singapore Monitor | Mary Crowdy | The mystique and splendor of Burma | 746 |
| 30 mars 1986 | The Straits Times | Nancy Chang | The lure of a world lost in time | 1386 |
| 11 avril 1987 | Business Times | Richard Seah | Savouring | 1313 |
| | | | Total | 8410 |

Ces deux corpus, totalisant 11 990 mots, permettent de dégager plusieurs grands propos. Tout d'abord, le voyage en Birmanie est décrit comme une expérience difficile, semée d'embûches mais avant tout gratifiante. L'article du *Straits Times* du 2 janvier 1982 s'ouvre ainsi sur le conseil suivant :

« La Birmanie est pour le voyageur, pas pour le touriste. Allez-y préparés pour beaucoup de paperasserie, des retards, un service lent... La liste est longue [...] Le voyageur potentiel vers la Birmanie doit réaliser qu'une bonne partie de son 'aventure' sera consacrée à de rudes parcours à travers les vallées et par-delà les cols de la bureaucratie birmane. »¹

¹ Source : « Burma Unveiled », The Straits Times, 2 janvier 1982, p. 8

De même, l'ouvrage des éditions Larousse sur la Birmanie (1983) s'ouvre sur ce constat :

« Peu de grandes compagnies desservent Rangoun : aux difficultés administratives d'accès s'ajoutent alors les difficultés pratiques. Mais, pour qui triomphe des unes et des autres ou pour qui se résigne à ne passer que huit jours dans le pays – ce qui est toujours possible – quelle récompense ! » (op. cit. : 124)

La seconde caractéristique de ce corpus est avant tout une absence : celle de toute dimension politique. Parmi notre série de guides de voyages en français, le seul qui y fasse mention évoque en réalité plus la fermeture au monde extérieur et la faillite économique du régime que sa nature proprement dictatoriale :

« Depuis 1948, la Birmanie s'est entièrement repliée sur elle-même. [...] On comprend qu'après plus de cinquante ans de colonisation anglaise et l'occupation japonaise de 1942-45, le pays ait éprouvé le besoin de retrouver son identité tout en se libérant des ingérences étrangères. [...] Mais fallait-il être aussi absolu et catégorique ? Car en s'isolant de façon systématique, la Birmanie a figé son économie. Cela a naturellement abouti à un régime autarcique de restrictions, pour ne pas dire de pénurie, notamment dans le domaine des biens de consommation. » (Stevens, 1987 : 5)

Dans la presse singapourienne, le seul article qui évoque un tant soit peu la question politique évoque, l'espace de quelques lignes, le « strict contrôle social et politique » et fait (une seule) mention des conflits ethniques². Cependant, encore une fois, l'auteur souligne plus la faillite économique d'un pays et la précarité des Birmans que la violence du régime et les atteintes à la démocratie. D'après le ton de l'article, la situation tendrait même à s'améliorer, et le développement du tourisme en serait la preuve :

« Beaucoup d'étrangers décrivent le gouvernement birman comme xénophobe, mais au moins, les touristes peuvent désormais rester une semaine au lieu de 24 heures ».

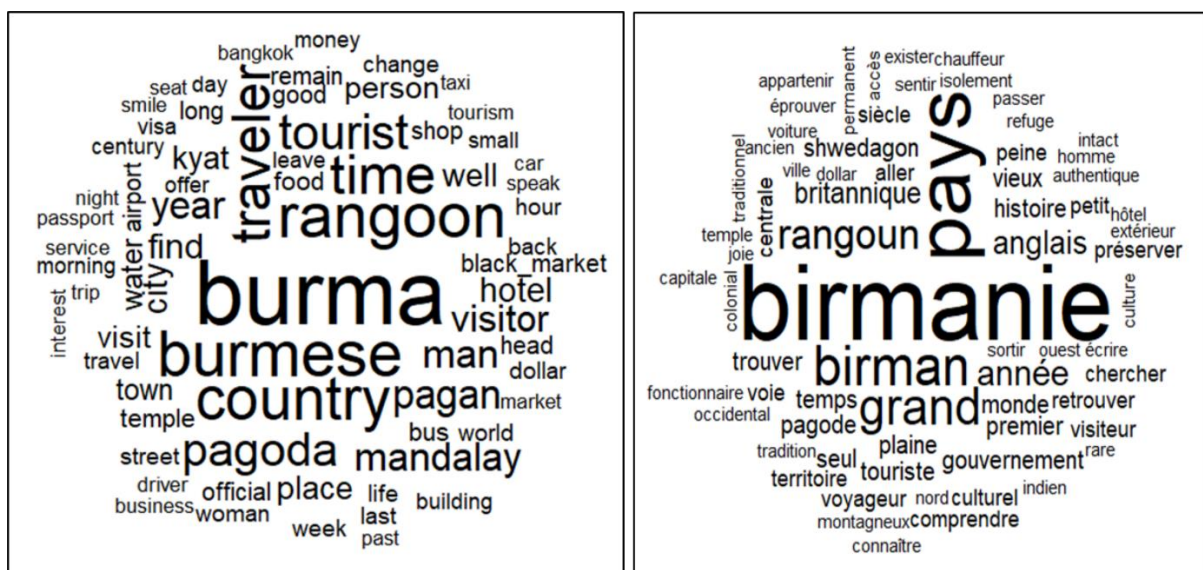
Cette vision plutôt positive du pays, entre authenticité et aventure, apparaît assez nettement dans le nuage des 70 termes les plus utilisés dans ces deux corpus (figure page suivante). Dans les textes anglais, au-delà des mots les plus évidents (« Burma », « Burmese », « traveler », « Rangoon », « Mandalay », « Pagan », « pagoda », « temple », « market », etc.) apparaissent des termes laudatifs : « good », « smile », « interest ». On peut également noter la relative prévalence des expressions temporelles (« time », « day »,

² « The lure of a world lost in Time », The Straits Times, 30 mars 1986

« century », « week », « past », « hour », « year », « long », etc.), qui renvoient autant à la brièveté du séjour sur place et au rythme rapide du voyage qu’au caractère intemporel de la Birmanie « traditionnelle ». On peut également relever des termes relatifs aux désagréments du voyage contrôle administratif (« passport », « visa », « airport », « official ») et aux difficultés économiques du pays (« black market », « dollar », « money », etc.).

Dans les textes français, l’emphase est plus mise sur l’authenticité du pays : les termes « siècle », « ancien », « traditionnel », « rare », « authentique », « vieux », « tradition » ou encore « ancien » reviennent ainsi à intervalle régulier. D’autre part, la Birmanie n’est plus le territoire vierge des décennies précédentes : il est désormais investi par le tourisme, et les termes « touriste », « voyageur », « visiteur » ou « hôtel » sont assez fréquents. Là aussi, les menus désagréments du voyageur sont évoqués, à travers les termes « chauffeur », « dollar », « fonctionnaire » ou « voiture ». Enfin, tout comme dans les textes anglais, la situation politique du pays apparaît peine : les cinq occurrences du terme « gouvernement » ne sont pas associées à une critique directe et franche.

Nos analyses démontrent assez clairement que les représentations occidentales des années 1980 associent la Birmanie à une destination cachée ; exigeante mais gratifiante ; à un pays en faillite économique et à un régime tracassier mais que de manière générale, l’aspect autoritaire de la junte n’apparaît que de manière très ténue. De manière significative, le terme de « dictature » n’apparaît à aucune occasion dans notre corpus.



Nuage des 70 mots les plus utilisés dans les cinq articles de journaux singapouriens (gauche) et dans les quatre introductions de guides touristiques en français (droite) de notre corpus. Réalisation à l'aide du logiciel IRaMuTeQ

En conclusion, l'analyse de la littérature de voyage des années 1960 à 1980 livre plusieurs enseignements tout à fait importants. Tout d'abord, la relative ouverture du pays peut se lire à travers les représentations touristiques, qui décrivent la Birmanie comme un bout du monde dans les années 1960 et 1970, avant d'en faire une destination touristique dans les années 1980. D'autre part, tout au long de ces trois décennies, les représentations touristiques ont une charge politique très faible : le régime de Ne Win apparaît comme replié sur lui-même, tracassier... mais pas explicitement comme une dictature. Enfin, la mise en tourisme progressive d'un pays en profond retard par rapport à certains de ses voisins asiatiques s'accompagne d'une rhétorique de l'authenticité et de l'unicité.

Annexe 9 Les huit « principes de base » de la loi sur le tourisme de 1990.

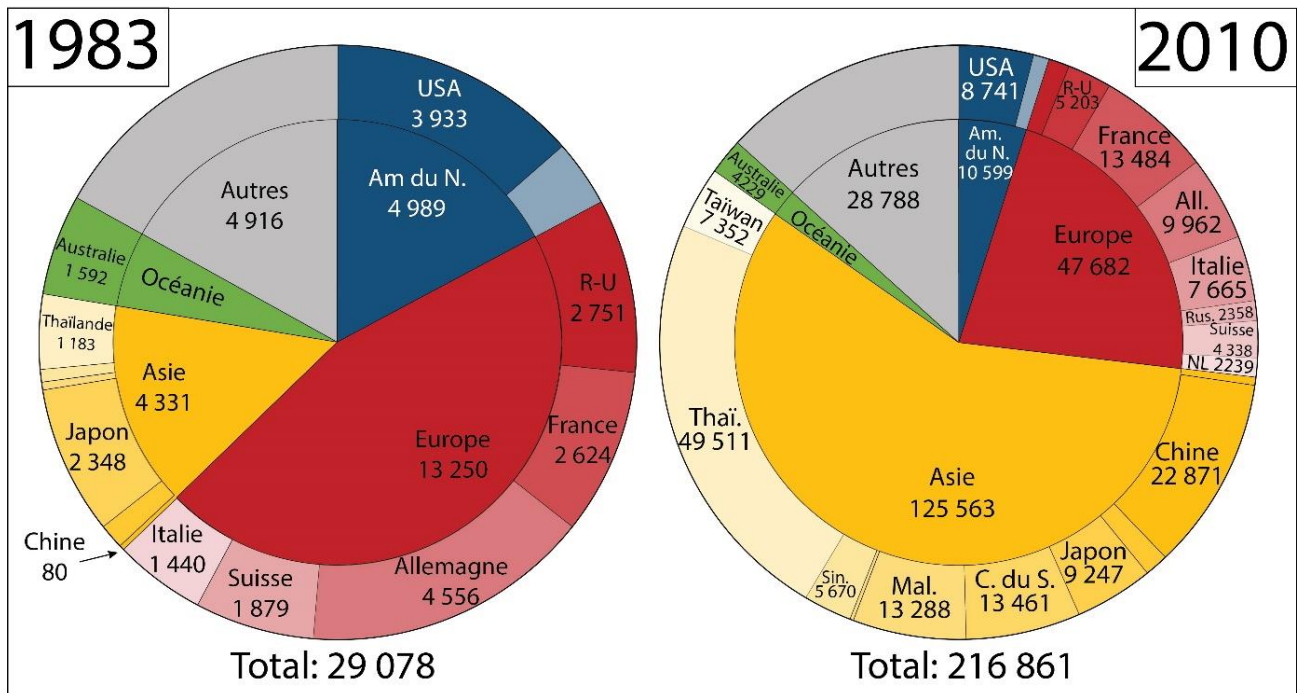
Source : The Working People's daily, 21 juin 1990 : 3, 4, 7.

« Le secteur touristique doit être géré selon les principes élémentaires suivants :

- Empêcher toute atteinte à la souveraineté et à la sécurité de l'Etat
- Améliorer les intérêts de la Birmanie et de ses citoyens
- Contribuer à l'amitié, la compréhension et l'unité des races nationales à travers l'industrie touristique
- Préserver et développer les sites et monuments antiques, les arts traditionnels et les coutumes des races nationales, qui sont le patrimoine culturel de la Birmanie
- Préserver et développer la beauté naturelle des paysages et le patrimoine environnemental de la Birmanie
- Contribuer à l'amitié internationale et à la compréhension mutuelle à travers l'industrie touristique
- Développer les connaissances techniques liées à l'industrie touristique et offrir plus d'opportunités professionnelles
- Fournir sécurité et satisfaction aux touristes »

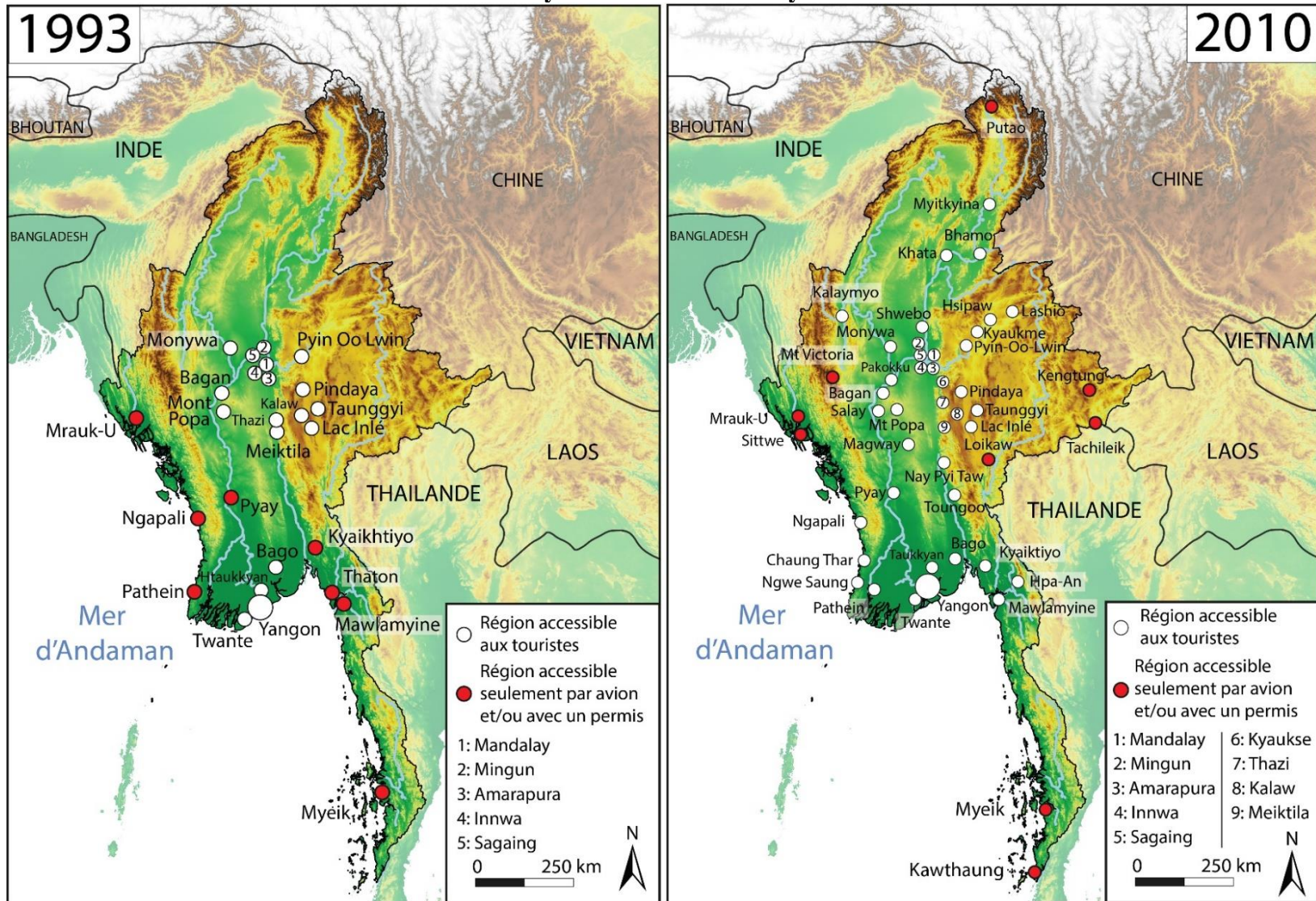
Annexe 11 : Le profil des visiteurs en Birmanie et son évolution entre 1983 et 2010.

Source: Statistical Yearbook 1993 et 2011



Annexe 12 Les destinations potentielles dans les guides de voyage Lonely Planet 1993 et 2011, ou l'extension de l'ocœumène touristique.

Source : Lonely Planet 1993 et Lonely Planet 2011.



Annexe 14 : Les grands objectifs du Tourism Master Plan (2013-2020)

| Programme stratégique et budget | Budget (millions \$) | Objectifs-clés | Exemples de mise en œuvre |
|--|----------------------|---|---|
| 1 : Renforcer l'environnement institutionnel | 2,65 | Etablir un comité de coordination exécutive du tourisme, dirigé par le vice-président | |
| | | Développer un cadre de planification du tourisme pour appuyer le comité de coordination exécutive du tourisme | Améliorer la communication interministérielle sur la question du tourisme ; développer les ressources humaines au sein du MoHT et de la MTF ; renforcer les capacités des organisations de gestion des destinations (DMO, cf encadré XXX) à l'échelon local |
| | | Renforcer les systèmes d'information et de statistiques touristiques | Mettre en place une autorité technique ; améliorer la collecte de données ; les méthodes de calcul |
| | | Développer des systèmes pour la sûreté des visiteurs et la protection des clients | Mise en place de protocoles d'évacuation ; d'unités de police touristique |
| | | Renforcer l'environnement légal et réglementaire du tourisme | Mise à jour de la loi sur le tourisme de 1993 ; standardiser la délivrance des licences ; collecter plus efficacement taxes et frais d'entrée touristiques |
| 2 : Construire la capacité en ressources humaines et améliorer la qualité du service | 59,5 | Concevoir une stratégie de développement des ressources humaines et de renforcement des compétences | Mener un audit sur les ressources humaines ; créer un centre de formation au sein du MoHT |
| | | Etablir des programmes et des plans d'action pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des ressources humaines | Mener des formations courtes auprès des acteurs du tourisme ; développer le <i>training of trainers</i> ; introduire le tourisme comme matière au lycée ; créer des partenariats avec des institutions internationales |

| Programme stratégique et budget | Budget (millions \$) | Objectifs-clés | Exemples de mise en œuvre |
|---|----------------------|--|--|
| | | Développer un cadre multi-acteur et des politiques pour améliorer la qualité du service | Développer des curricula de formation aux normes de l'ASEAN |
| 3 : Renforcer les procédures pour la planification et la gestion des destinations | 164,7 | Développer des approches innovantes, intégrées et participatives de la planification et de la gestion des destinations | Préparation de plans de gestion des destinations touristiques (DMP) ; formation des acteurs locaux ; mener des recherches sur les dynamiques des territoires ; développer des cartes touristiques des principaux sites |
| | | Renforcer les garanties sociales et environnementales liées au tourisme | Prévention du tourisme sexuel ; respect de la dignité et des droits humains des minorités ; mise en place de standards environnementaux et sociaux ; promotion de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) |
| | | Améliorer le zonage dans les destinations touristiques | Réviser le statut des zones hôtelières existantes ; préparer le zonage de nouvelles destinations |
| | | Développer des cadres d'adaptation et des stratégies sur le tourisme et le changement climatique | Conduire des études d'impact ; intégrer le changement climatique dans les plans de gestion ; sensibiliser les acteurs à ces enjeux |
| | | Promouvoir les technologies vertes et innovantes dans le tourisme | |
| | | Renforcer l'implication des communautés dans le tourisme | Préparation d'une politique sur l'implication des communautés dans le tourisme ; concevoir et mettre en œuvre des projets de tourisme communautaire |
| 4 : Développer des | 6,45 | Concevoir des stratégies de développement des produits touristiques | Recherche sur l'offre et la demande ; création de nouvelles offres touristiques ; diversification des offres touristiques |

| Programme stratégique et budget | Budget (millions \$) | Objectifs-clés | Exemples de mise en œuvre |
|---|----------------------|--|---|
| produits et des services de qualité | | Développer une stratégie de gestion de l'écotourisme dans les zones protégées | Préparation d'une stratégie sur l'écotourisme ; préparation de directives aux écolodges |
| | | Renforcer les chaînes de valeur liées au tourisme | Amélioration du lien entre producteurs et acteurs touristiques |
| 5 : Améliorer la connectivité et les infrastructures touristiques | 251,0 | Promouvoir l'expansion complémentaire de l'aviation et du tourisme | Audit de l'aviation commerciale au Myanmar ; Promotion des vols internationaux vers Mandalay et Nay Pyi Taw ; étude sur l'ouverture des aéroports de Bagan et d'Heho aux vols internationaux ; amélioration des infrastructures aéroportuaires |
| | | S'assurer que le tourisme soit inclus au centre de la stratégie nationale de transport | |
| | | Améliorer les infrastructures liées au tourisme pour promouvoir une croissance équilibrée et inclusive | Amélioration des axes desservant les principales destinations touristiques ; développement des ports touristiques fluviaux et maritimes ; amélioration des réseaux électrique et internet ; amélioration des systèmes de traitement des déchets et des eaux usées |
| | | Progressivement réduire les obstacles à l'entrée des visiteurs et au voyage sur le territoire | Généraliser le visa à l'arrivée, le visa électronique, faciliter les extensions de visa une fois sur place ; réviser la carte des zones d'accès restreint |
| 6 : Construire l'image, la position, l'image de marque du Myanmar | 2,5 | Déterminer l'offre, la demande et les manquements du système touristique birman | Mener des enquêtes régulières ; améliorer le système de collecte de données statistiques |
| | | Créer une politique stratégique de marketing pour le Myanmar | |
| | | Susciter la conscience du tourisme responsable à l'échelle domestique | Susciter la prise de conscience sur la valeur du tourisme et ses bénéfices : sur le lien entre tourisme et protection de |

| Programme stratégique et budget | Budget (millions \$) | Objectifs-clés | Exemples de mise en œuvre |
|---------------------------------|----------------------|--|--|
| | | Gérer de manière efficace l'image, la position et l'image de marque de la destination dans les représentations collectives du marché mondial | l'environnement ; sur les risques et le tourisme sexuel Créer une image de marque positive ; utiliser les nouvelles technologies pour la diffuser ; efforts de promotion sur les salons du tourisme à l'international ; |
| Total : | 486,8 | | |

**Annexe 15 : Les démarches de création d'un projet
de Community Involved Tourism (CIT):
un parcours du combattant? Source : MoHT, 2013b : 25.**

| Etape | Niveau | Actions |
|-------|--|--|
| 1 | Communauté | - « Une agence de développement ou un actionnaire privé explique en détail le projet à la communauté ³ » (sic) - la communauté locale donne son approbation écrite au projet de CIT |
| 2 | Gouvernement local | - le projet de CIT est présenté par les porteurs du projet - le gouvernement local donne son approbation écrite au projet de CIT |
| 3 | Ministère du tourisme | - le projet, incluant les deux documents (présentation du projet + approbation du niveau local) est présenté au MoHT - le ministère donne son approbation au projet de CIT |
| 4 | Myanmar Investment Commission | - le projet et les documents d'approbation sont présentés à la MIC - la commission donne son approbation au projet de CIT |
| 5 | Bureau du président | - le projet et les documents d'approbation sont présentés au bureau du président - le bureau du président donne son approbation au projet de CIT |
| 6 | Le comité de politique des affaires étrangères | - si le porteur du projet est un étranger ou une organisation étrangère, le projet et les documents d'approbation sont présentés au comité de politique des affaires étrangères |
| 7 | Cabinet ministériel / ministère du tourisme | - le projet et les documents d'approbation sont présentés au cabinet - le cabinet donne son approbation au projet de CIT - l'agence de coopération et/ou l'actionnaire privé sont informés par le MoHT |

³ Dans l'esprit des autorités, tout projet de CIT ne peut donc être monté que par un acteur extérieur (une agence de coopération, une ONG) qui vient « expliquer à la communauté » les détails du projet de CIT.

Annexe 16 : Un cas de fraude statistique dans les statistiques officielles ?

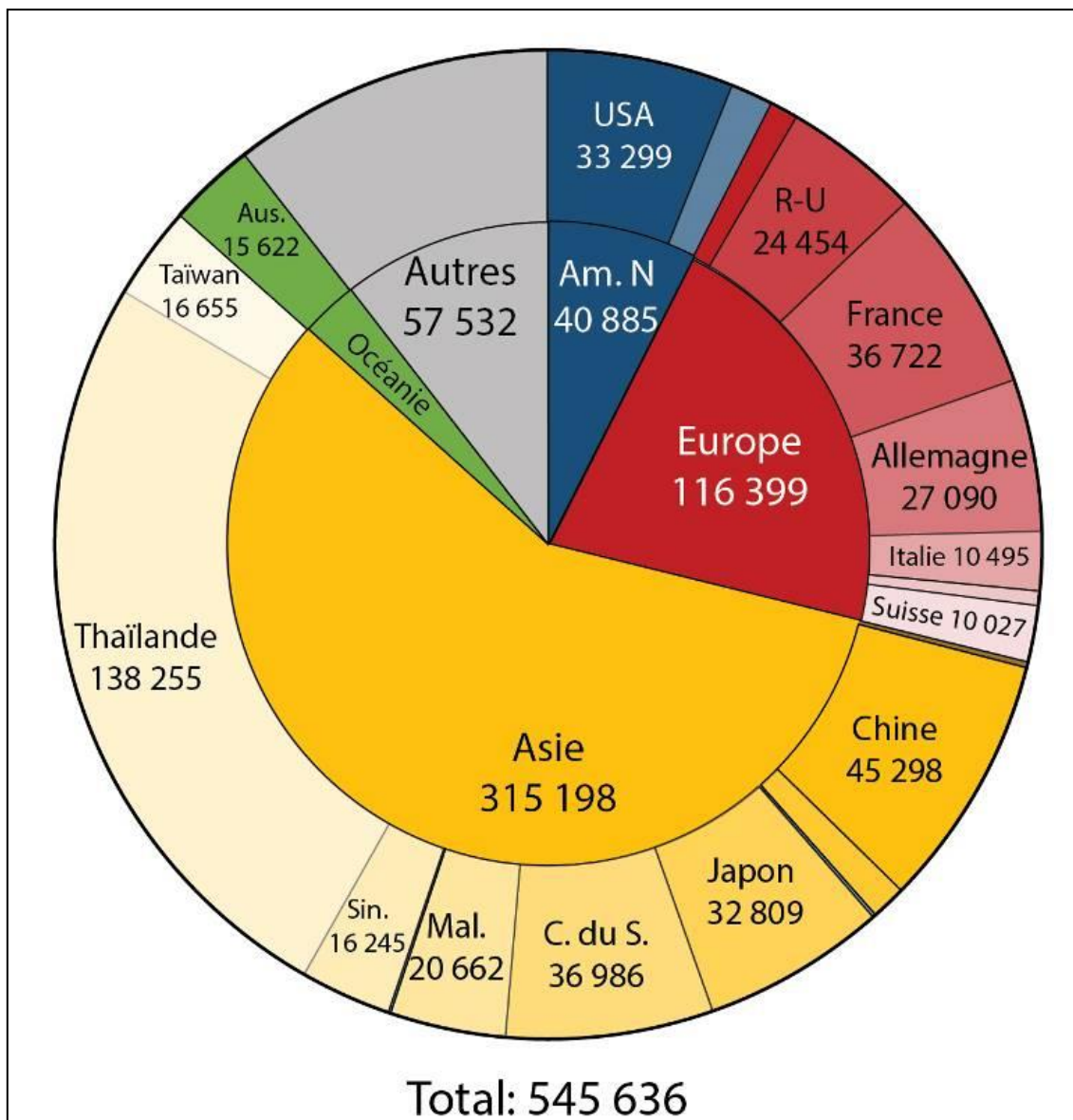
Dans les statistiques touristiques fournies par le ministère du tourisme, la ville de Bago affiche une fréquentation d'environ 9000 à 14 000 touristes étrangers par mois en 2015... sauf pour le mois de décembre 2015, pendant lequel 99 720 étrangers auraient été dénombrés, soit le décuple de la moyenne mensuelle, alors qu'aucun évènement exceptionnel (festival...) ne vient justifier ce bond (cf. tableau page suivante). De tels chiffres peuvent être dus à une faute de frappe par un employé distrait ou à une manipulation volontaire sur une destination discrète et qui n'intéresse que peu d'observateurs extérieurs, réalisée en dernière minute à la fin de l'année pour rattraper des objectifs nationaux non atteints. Erreur volontaire ou non, ce chiffre vient sensiblement fausser les statistiques locales, nationales, et vient confirmer les doutes qui subsistent sur les sources officielles.

ပဲခူးမြို့သို့ နှစ်အလိုက် ပြည်တွင်း/ပြည်ပ ဧည့်သည်လာရောက်မှုနှုန်းယှဉ်ချက်

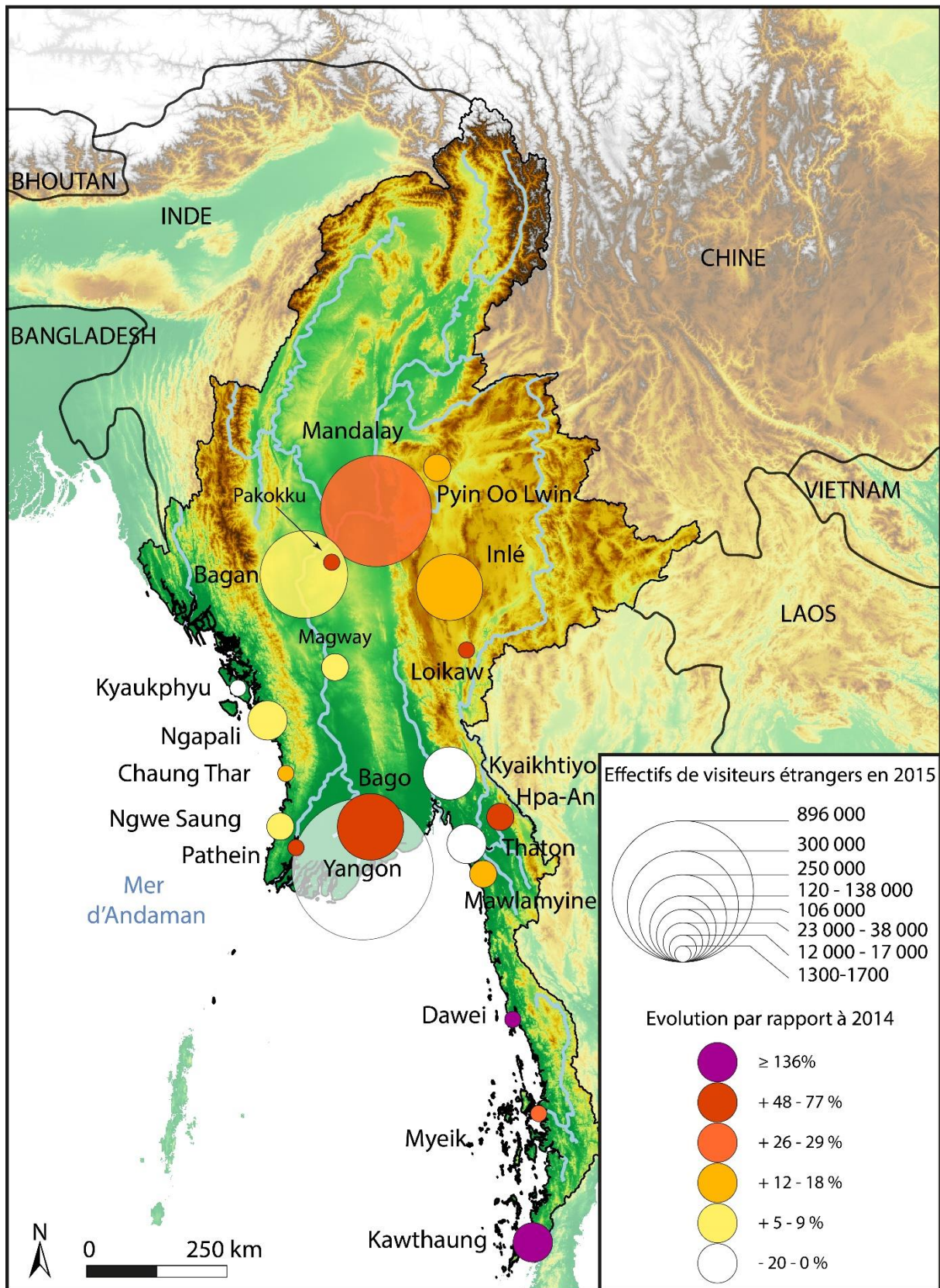
| စဉ် | လအမည် | ၂၀၁၄ | | | ၂၀၁၅ | | | တိုးတက်မှု | ရာခိုင်နှုန်း |
|-----|------------|-----------|--------|--------|-----------|--------|--------|----------------|---------------|
| | | ပြည်တွင်း | ပြည်ပ | ပေါင်း | ပြည်တွင်း | ပြည်ပ | ပေါင်း | | |
| ၁ | ဇန္နဝါရီ | ၁၆၃၈၅ | ၁၀၄၈၈ | ၂၆၈၇၃ | ၁၉၆၂၄ | ၁၄၁၀၂ | ၃၃၇၂၆ | | |
| ၂ | ဖေဖော်ဝါရီ | ၁၃၄၂၇ | ၁၄၉၄၈ | ၂၈၃၇၅ | ၁၆၁၀၄ | ၁၄၁၅၇ | ၃၀၂၆၁ | | |
| ၃ | မတ် | ၁၄၈၅၇ | ၁၂၈၄၁ | ၂၇၆၉၈ | ၂၀၆၉၂ | ၁၃၁၂၁ | ၃၃၈၁၃ | | |
| ၄ | ဧပြီ | ၁၀၂၅၅ | ၇၆၇၆ | ၁၇၉၃၁ | ၁၆၈၅၈ | ၅၆၈၃ | ၂၂၅၄၁ | | |
| ၅ | မေ | ၁၁၅၃၆ | ၉၁၅၉ | ၁၉၆၅၅ | ၁၆၄၃၆ | ၆၉၀၃ | ၂၃၃၃၉ | | |
| ၆ | ဇွန် | ၆၆၅၁ | ၄၈၆၆ | ၁၁၅၁၇ | ၉၉၂၄ | ၃၄၉၄ | ၁၃၄၁၈ | | |
| ၇ | ဇူလိုင်လ | ၈၅၅၁ | ၆၃၅၈ | ၁၄၉၀၈ | ၁၆၄၂၅ | ၄၂၉၂ | ၂၀၇၁၇ | | |
| ၈ | ဩဂုတ် | ၅၇၄၁ | ၆၉၈၁ | ၁၂၇၂၁ | ၁၀၅၃၀ | ၃၇၅၁ | ၁၄၂၈၁ | | |
| ၉ | စက်တင်ဘာ | ၇၁၈၆ | ၅၄၉၉ | ၁၂၆၈၅ | ၁၄၃၉၉ | ၄၆၉၃ | ၁၉၀၉၂ | | |
| ၁၀ | အောက်တိုဘာ | ၂၃၅၃၉ | ၁၂၀၉၇ | ၃၅၆၃၆ | ၂၀၉၃၀ | ၈၃၆၀ | ၂၉၂၉၀ | | |
| ၁၁ | နိုဝင်ဘာ | ၁၅၀၉၀ | ၁၄၆၆၇ | ၂၉၇၅၇ | ၂၀၆၆၁ | ၉၅၉၈ | ၃၀၂၅၉ | | |
| ၁၂ | ဒီဇင်ဘာ | ၁၉၅၆၀ | ၁၄၈၄၈ | ၃၄၄၀၈ | ၂၈၅၃၉ | ၉၉၇၂၀ | ၁၂၈၂၅၉ | | |
| | စုစုပေါင်း | ၁၅၁၇၇၇ | ၁၂၀၄၂၇ | ၂၇၂၂၀၄ | ၂၁၀၁၂၂ | ၁၈၇၈၇၄ | ၃၉၈၉၉၆ | ၁၂၆၇၉၂ (+) ၄၇% | |

Annexe 17 : Profil des touristes en Birmanie en 2014.

Source: Statistical yearbook, 2015: 335



Annexe 18 : Fréquentation de 21 destinations touristiques en Birmanie, 2014 - 2015.
Source: MoHT

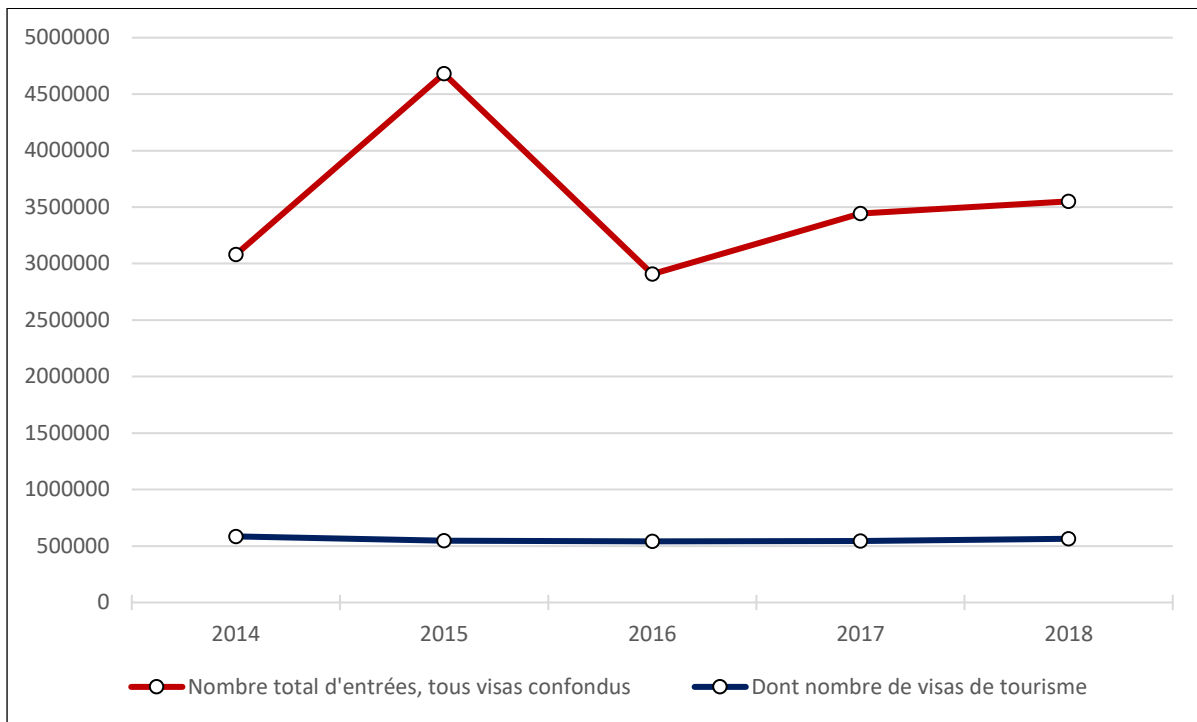


Annexe 19 : Les représentations touristiques occidentales après 2011 : la disparition du politique, le retour de l'authenticité

En juillet 2017, nous avons prélevé sur le site internet de 28 tour-opérateurs la page ou le paragraphe censé introduire la Birmanie. Nous avons ensuite soumis ce corpus textuel de 6610 mots en anglais (tableau ci-dessous) au logiciel d'analyse textuelle IRaMuTeQ 0.7 alpha 2, qui en a dégagé les 70 termes les plus récurrents (cf. nuage de mots ci-dessous). Sans grande surprise, les termes « Myanmar » et « country » dominent le classement, avec respectivement 154 et 64 occurrences. Le champ lexical du voyage et le nom des différentes destinations sont également bien présents : « Yangon », « Mandalay », « Bagan », « Inlé », « destination », « beach », « mountain », etc. Au-delà, nous identifions quatre champs de force sémantiques. Le premier, et le plus significatif, est celui de l'authenticité, de l'intemporalité : le terme « time » (11^{ème} position) se rapporte souvent à l'intemporalité du pays (« time-warp », « travel back in time »), tandis que les termes « pristine », « untouched », « unspoilt », « tradition », « traditional », « history », « remain », « ancient » ponctuent ce corpus. Cette tradition est mise en regard avec la menace du changement qui transparaît dans les termes « today » ou « change ». Les trois autres champs lexicaux, moins abondants, renvoient à la richesse de la Birmanie du point de vue humain (« person », « offer », « ethnic », « welcome », « friendly », « diverse », « home ») ; culturel (« pagoda », « temple », « buddhist », « culture ») ; et enfin du point de vue de l'expérience touristique (« beauty », « fascinate », « experience », « interest »).

| Tour opérateur | Nombre de mots | Tour opérateur | Nombre de mots |
|-----------------------------|----------------|------------------|----------------|
| Travel Myanmar | 81 | EPG | 137 |
| Santa Maria Travels & Tours | 231 | Exodus | 416 |
| Exo Travels | 119 | Myanmar ASEV | 164 |
| Travels in Myanmar | 122 | Grand Lotus | 433 |
| Abecrombie & Kent | 278 | Myanmar Voyages | 70 |
| Pegu Travels | 149 | Peak DMC | 88 |
| Adventure Myanmar | 370 | Discovery | 669 |
| Easia | 484 | Orchid | 294 |
| Myanmar Diaries | 437 | Kipling | 548 |
| Tour Mandalay | 287 | Myanmar Holidays | 243 |
| Khiri | 315 | Asiantour | 171 |
| Journey adventure travel | 91 | Phoenix | 105 |
| Diethelm | 48 | Images travels | 40 |
| Myanmar Journeys | 68 | Toueast | 76 |

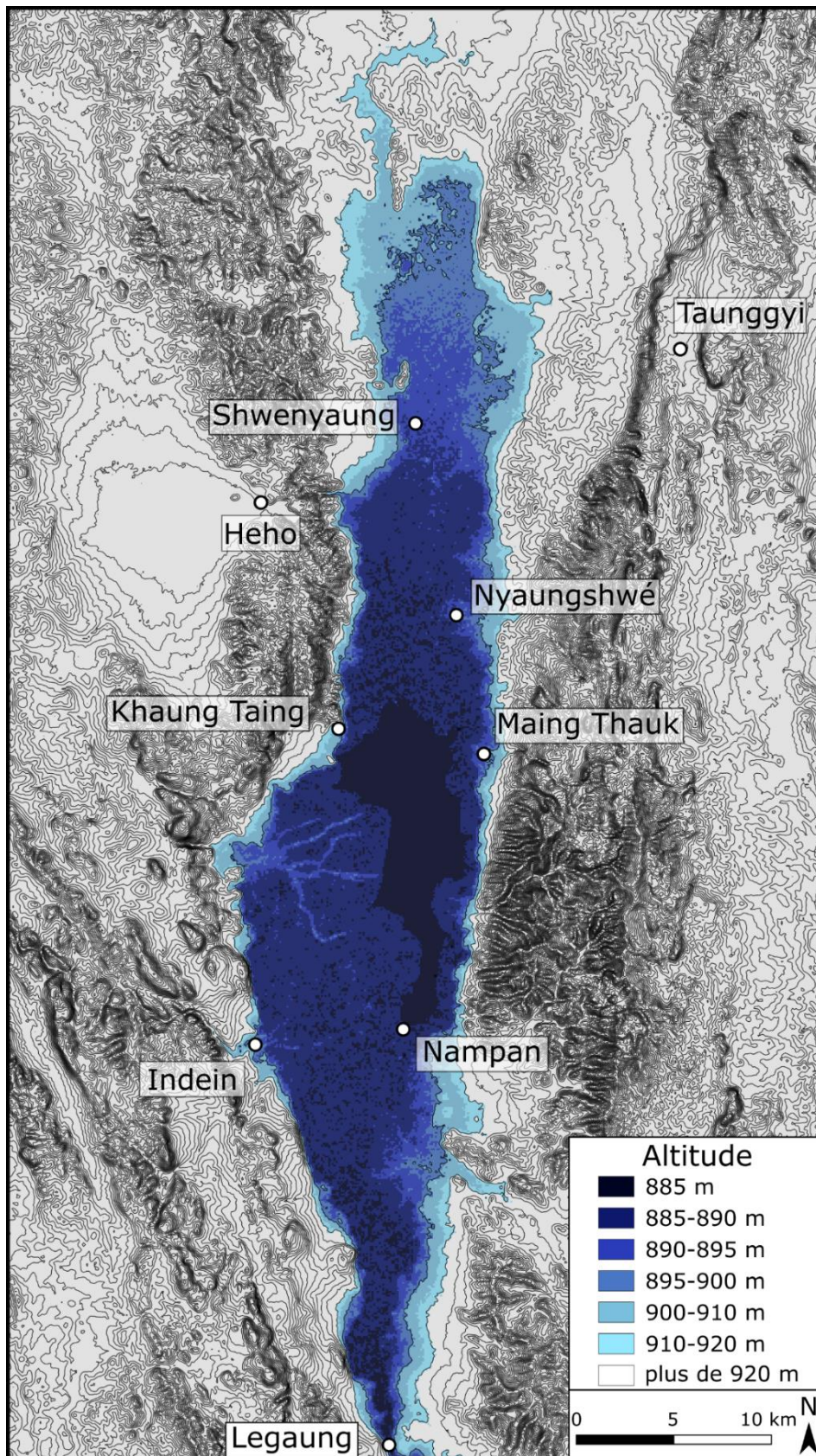
**Annexe 20 : Les chiffres du tourisme sous la NLD :
une baisse en trompe l'oeil, une croissance incertaine. Source : MoHT, 2017**



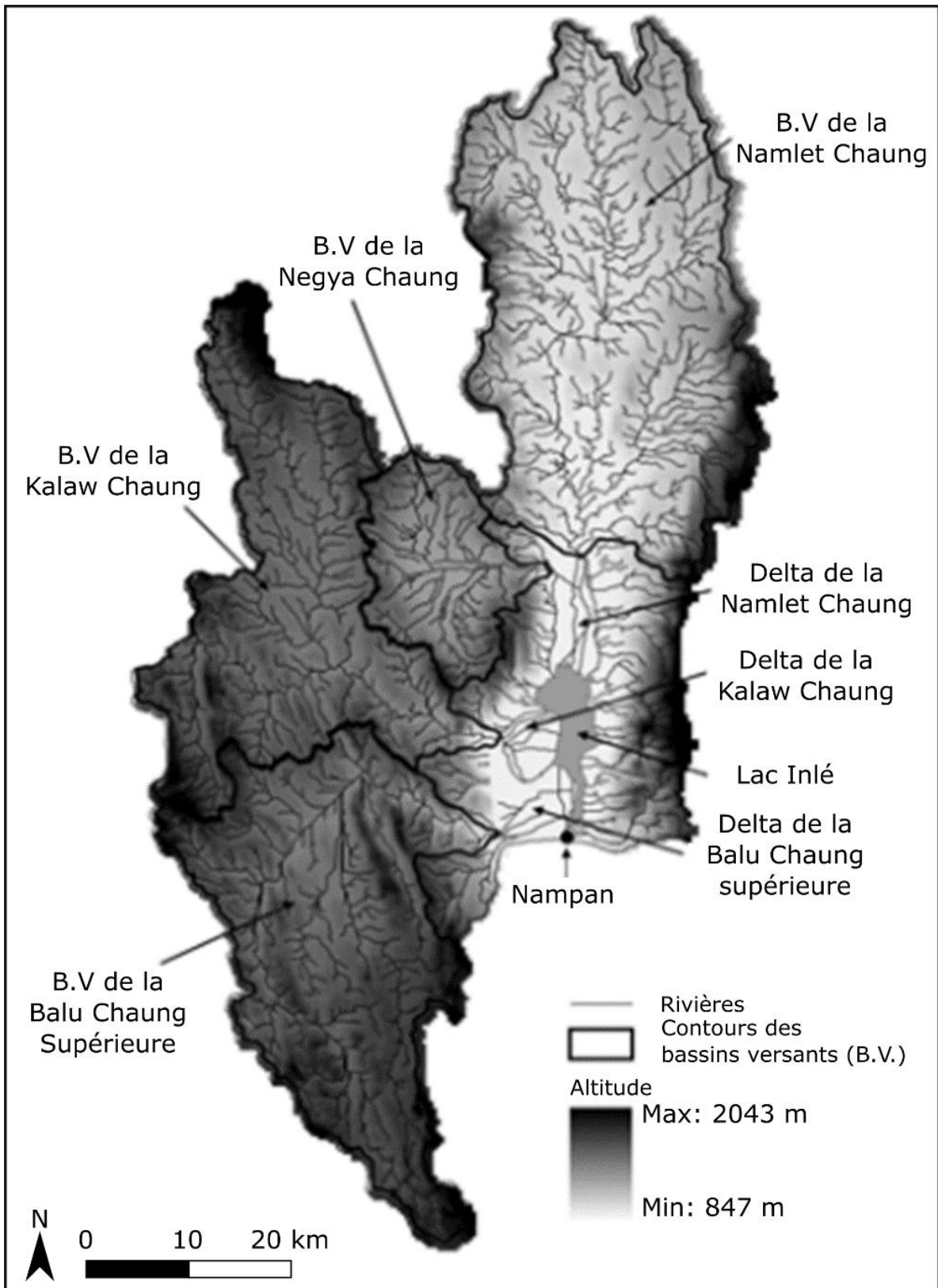
Annexe 11 : Vue aérienne du lobe nord-ouest du lac Inlé, en direction du nord (noter le monastère de Linkin à gauche, le canal de Nyaungshwé à l'arrière-plan au centre). A gauche de l'image, la chaîne de Letmaunggwe; à droite, celle de Hsin Taung; entre les deux, la plaine alluviale de Nyaungshwé. Cliché : Martin Michalon, novembre 2015.



Annexe 22: Le bassin de Nyaungshwé, un paléo-lac? Noter le fond plat de la dépression de Heho. Source du Modèle Numérique de Terrain: SRTM. Réalisation par nos soins.



Annexe 23: Le bassin versant du lac Inlé, selon Furuichi (2008: 6)



Annexe 24 : La dégradation de l'environnement du lac Inlé vue par les fermiers intha. Source : entretiens de terrain.

| Village | Interlocuteur | Contexte socio-économique « avant » | Contexte socio-économique actuel |
|----------------------------|--|--|---|
| Wan Be Inn, nord du lac | Chef du village, comm. orale, 10 décembre 2016 | Dans les années 1990, tout le village était recouvert de 50 cm d'eau la moitié de l'année | <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la sécheresse de 2010, l'eau n'atteint plus que l'extrême sud du village pendant la saison des pluies. - Le village n'est encore accessible que grâce au dragage du canal d'accès au village en 2013 |
| Hsi Sone, nord du lac | U Thar Aye, chef du village, comm. orale, 23 juin 2016 | Dans les années 1990, le village était environné d'eau. Dans certaines zones, le cycle de crue/décru permettait de cultiver du riz de décrue. Dans d'autres, l'inondation était trop importante et trop prolongée. | <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la moitié des années 2000, la baisse du niveau de l'eau a d'abord permis d'étendre les rizières de décrue sur les zones qui n'y étaient pas propices jusqu'alors car trop humides. - Cependant cette conquête ne dura que quelques années ; le retrait de l'eau se poursuivant, ces nouvelles rizières ne furent bientôt plus inondées. Les paysans s'orientèrent vers la culture du maïs. |
| Nanthe, nord du lac | U Tin Maung, chef du village, comm. orale, 23 juin 2016 | Dans les années 1970, le village était entièrement inondé durant la saison des pluies ; les villageois ne pouvaient se déplacer qu'en bateau. A la fin de la mousson, ils cultivaient des rizières de décrue. | <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la sécheresse de 2010, le village n'a plus connu aucune inondation - Les rizières ne sont plus inondées et ne peuvent donc plus être cultivées. L'agriculture dans ce village et dans les sept hameaux voisins est massivement abandonnée. Le tourisme offre une alternative essentielle |
| Ye Oo, nord-ouest du lac | Ko Naing, agriculteur, comm. orale, 24 juin 2016 | Jusque dans les années 2000, le riz de décrue ne pouvait être cultivé qu'au pic de la saison sèche, car le reste du temps, le niveau d'eau était trop élevé. L'excès d'eau était une réelle contrainte agricole. | <ul style="list-style-type: none"> - Dans les années 2000, le retrait de l'eau permit une culture plus aisée du riz de décrue, notamment en fin de saison humide - Depuis le début des années 2000, les ye-chan se sont échoués en de vastes étendues boueuses qui ne peuvent supporter aucune culture. Les fermiers doivent donc les combler à l'aide de boue afin de les transformer en champs secs - Depuis 2012, les terres qui souffraient auparavant d'un excès d'eau sont désormais affectées par le manque d'eau : les fermiers doivent désormais irriguer leurs rizières à l'aide de la rivière locale, issue d'une résurgence karstique. |
| Kan Ywa, nord-ouest du lac | U Htun Maung, ancien du village, comm. orale, 24 juin 2016 | Jusque dans les années 2000, les villageois cultivaient bananiers et arachide sur la terre ferme, du riz de décrue sur les marges du lac et des jardins flottants sur ses eaux. | <ul style="list-style-type: none"> - Le lac a connu une dégradation très rapide, à partir de 2005, avec une accélération à partir de 2010 - Cinq acres (2 ha) de rizière de décrue sont aujourd'hui exondées en permanence - Depuis 2010, l'essentiel des ye-chan est échoué : on cultive de la pomme de terre à la place de la tomate, mais l'arrosage devient problématique |

| Village | Interlocuteur | Contexte socio-économique « avant » | Contexte socio-économique actuel |
|------------------------------|---|---|---|
| Lwe Nyein, nord-ouest du lac | U San Htun, chef du village, comm. orale, 29 juin 2016 | <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'en 2006, 90 % des 140 foyers du village se livraient à l'agriculture flottante. Les ye-chan couvraient 170 acres (69 hectares). - Dans les villages voisins de Nyaung Wun ou Taung Poe Gyi, on cultivait du riz de décrue jusqu'à la fin des années 1990 | <ul style="list-style-type: none"> - Dans un laps de temps très court, entre 2006 et 2010, l'essentiel des ye-chan fut abandonné par manque d'eau. Certaines surfaces ont été transformées en terre ferme par remblai et des primeurs y sont cultivées. - le village n'est encore accessible par bateau que par le dragage du canal d'accès, en 2014 et 2016 - Dans les villages voisins de Nyaung Wun ou Taung Poe Gyi, la riziculture de décrue a cédé la place à la culture de la canne à sucre, puis à des cultures commerciales sèches à plus forte valeur ajoutée (moutarde, fleurs, etc.) |
| Kyay Sar Gone, ouest du lac | U Hla Maung, ancien chef du village, comm. orale, 29 juin 2016 | <ul style="list-style-type: none"> - Le village est l'une des centralités historiques de l'agriculture flottante : 300 des 400 foyers du village s'y consacraient. - Sur les marges du lac, on cultivait du riz de décrue, mais il était d'abord nécessaire de drainer d'abord les champs, souvent trop humides | <ul style="list-style-type: none"> - Au cours des vingt dernières années, le niveau de l'eau a fortement baissé - La riziculture de décrue a presque disparu : on est passé d'un excès d'eau à un manque d'eau. Aujourd'hui, les champs désormais secs sont cultivés avec du maïs ou des légumes. - Depuis 2010, les îles flottantes s'échouent très régulièrement durant la saison sèche. Le risque est alors qu'elles s'enracinent au fond et qu'elles soient submergées lors de la remontée des eaux : il est donc nécessaire d'empêcher cet enracinement, au prix d'un important labeur. - Avant 2010, environ 70 % des 480 villages du lac étaient propices à l'agriculture flottante ; la proportion serait tombée à 50 % en 2015, et à 25 % en 2016. - D'après notre interlocuteur, le village pourrait bien avoir perdu un tiers de ses jardins flottants d'ici le début des années 2020. - Certains paysans s'adaptent à la raréfaction des ye-chan en achetant/louant des périmètres dans d'autres régions du lac, notamment autour de Maing Thauk. |
| Than Taung, sud-ouest du lac | Ma Than Htay, tenancière de restaurant, comm. orale, 24 juin 2016 | <p>Jusque dans les années 2000, le riz de décrue ne pouvait être cultivé qu'au pic de la saison sèche, car le reste du temps, le niveau d'eau était trop élevé. Les champs devaient être drainés avant d'être mis en culture</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Dans les années 2000, le retrait de l'eau permit une culture plus aisée du riz de décrue, notamment en fin de saison humide - Depuis 2010, l'essentiel des rizières n'est plus inondé ; elles ont été reconverties en champs secs de maïs et d'arachide |

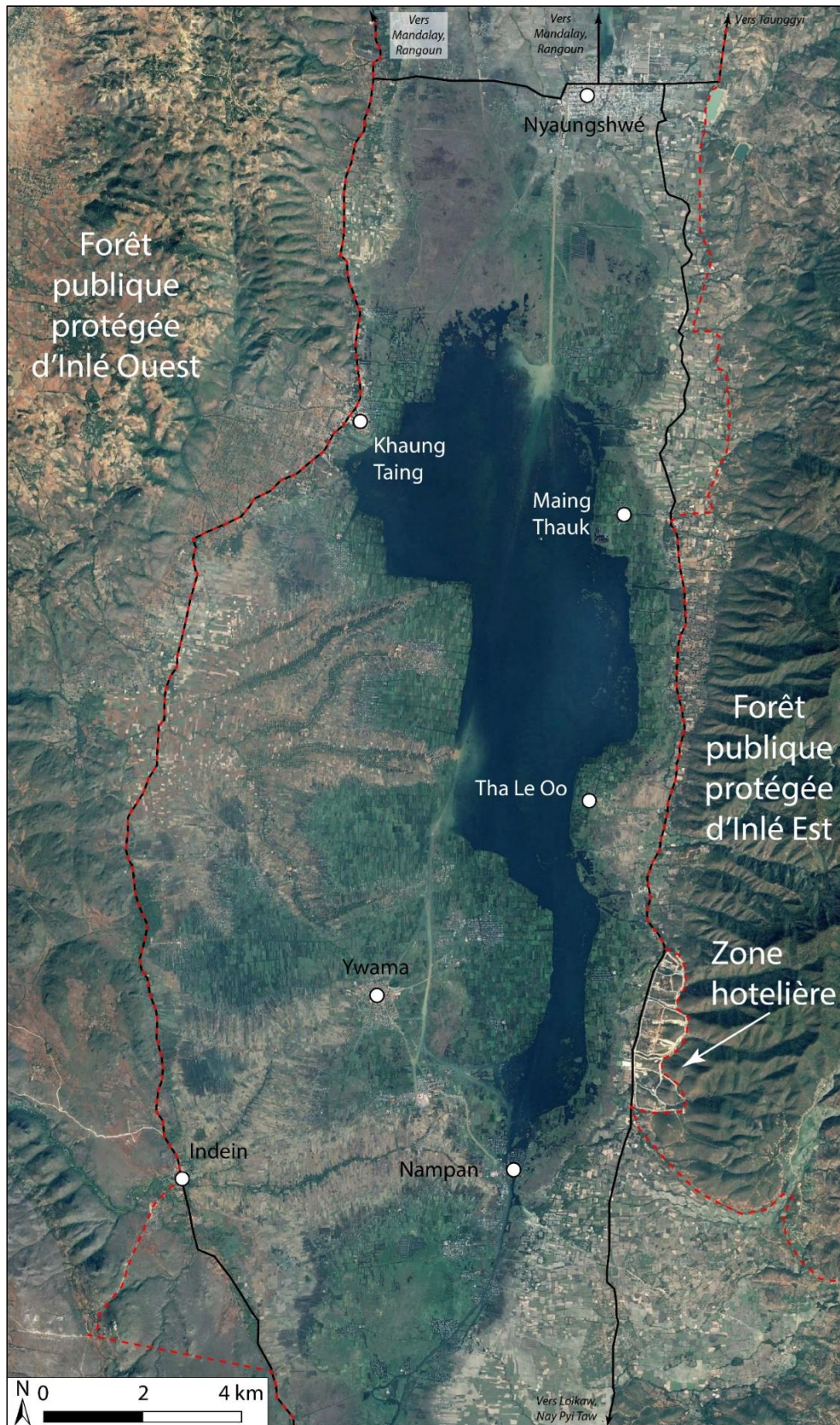
Annexe 25 : Profond goulet d'érosion près du lac de retenue Kan Ni, près du village de Lwe Kin, au sud-est de Nyaungshwé. Cliché: Martin Michalon, mai 2016



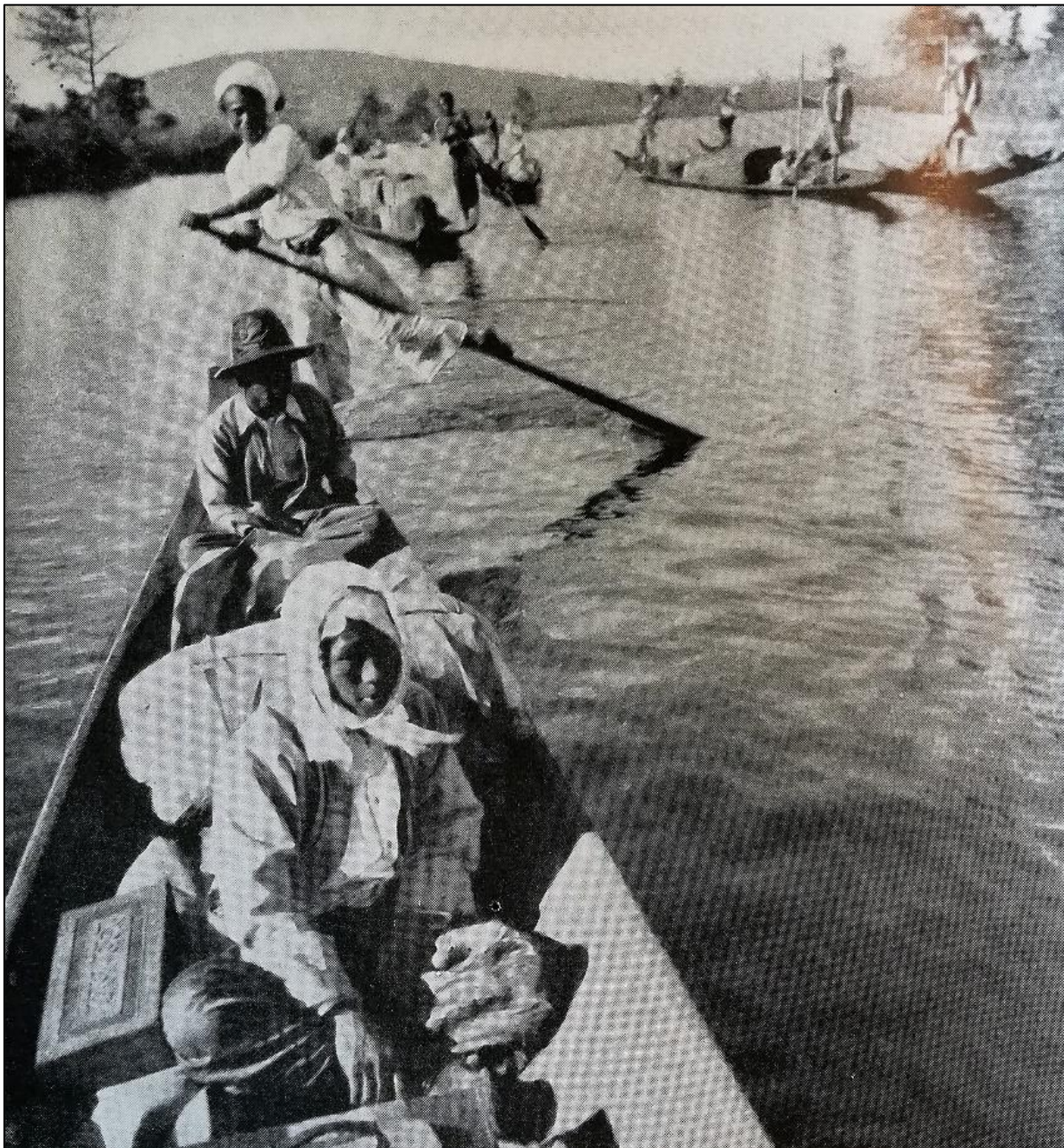
Annexe 26 : Jeunes femmes pa-o. Cliché: Martin Michalon, octobre 2015



Annexe 28 : 1985 : la mise en place d'un périmètre de protection de l'environnement



**Annexe 29 : "A Burman boatman uses a long oar and rows with his leg.
Scene on the Bailu River" (Auteur inconnu, 1943 : 490)**



Annexe 30 : Cliché de la visite du Maréchal Tito à Inlé dans les années 1950, sous la conduite de Sao Shwe Thaik. Cliché : martin Michalon, octobre 2019.

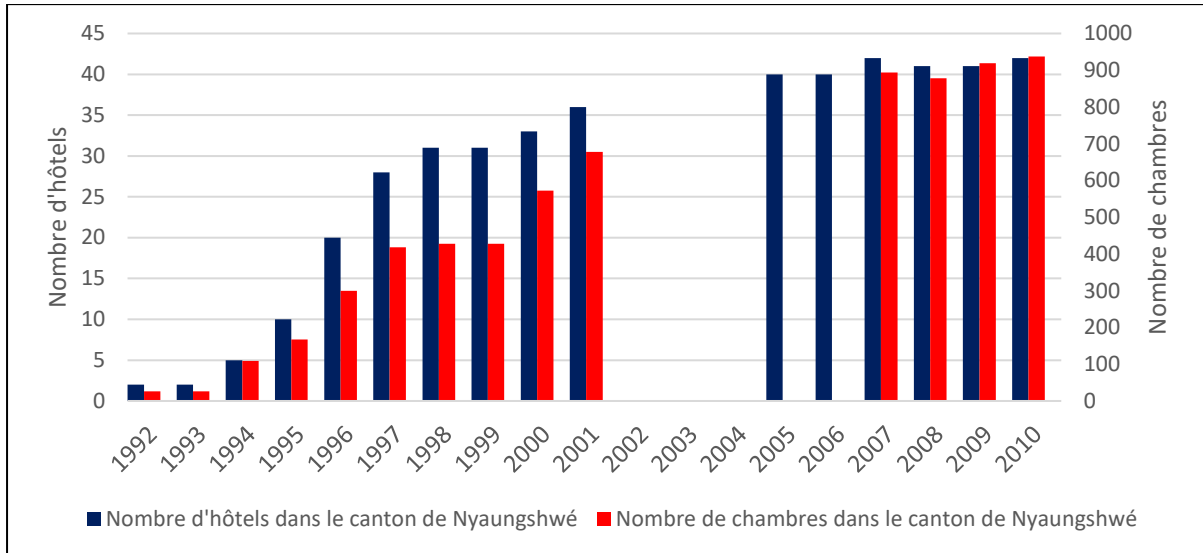


**Annexe 31 : Les grottes de Pindaya, sanctuaire bouddhiste
où plus de 8000 statues de Bouddha seraient déposées.
Cliché: Martin Michalon: mars 2015**



**Annexe 32 : La mise en place de l'infrastructure hôtelière
dans le canton de Nyaungshwé.**

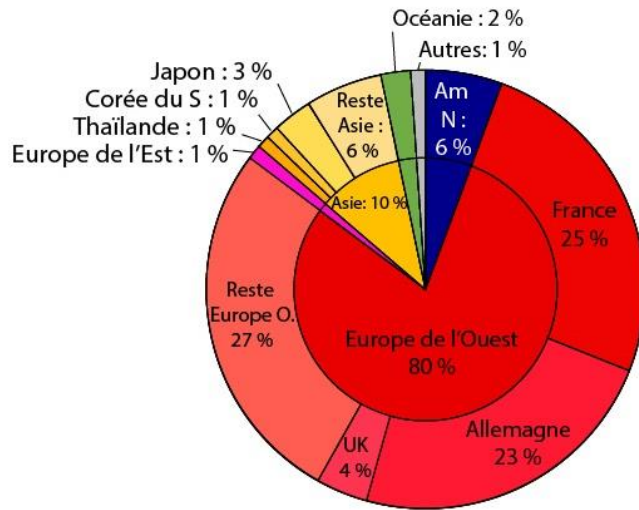
**Source: Aye Myint, 2007 pour la période 1992-2001
et bureau local du MoHT, Taunggyi.**



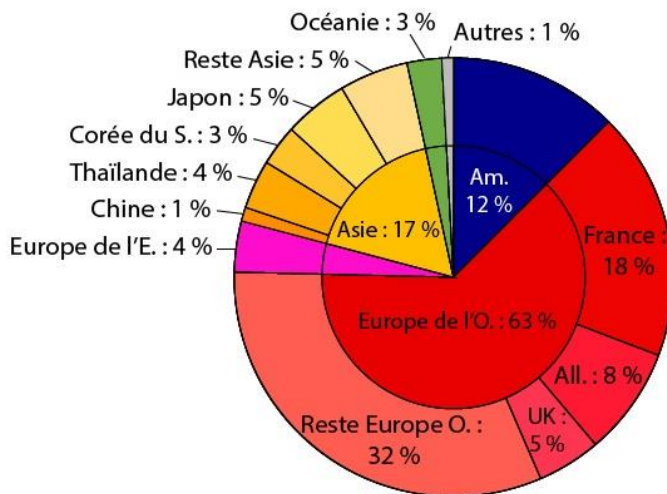
Annexe 33 : Le profil des visiteurs de la région d'Inlé par nationalités.

Source: Bureau local du MoHT, Taunggyi

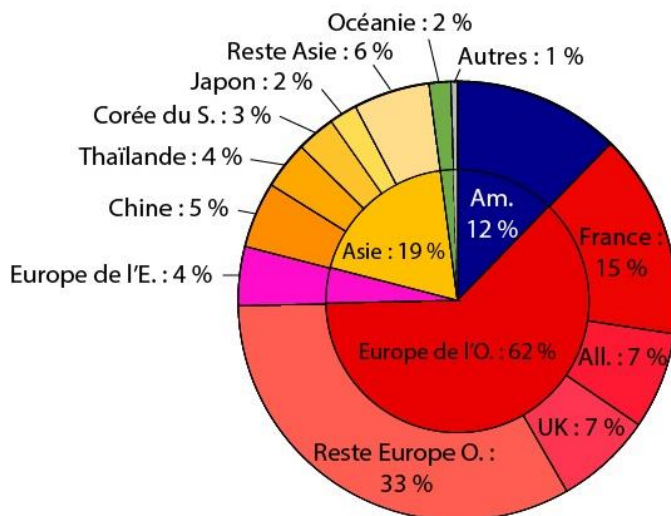
2001



2008



2014



Alors qu'à l'échelle nationale, les clientèles asiatiques dominent très largement, elles sont très minoritaires à Inlé. En 2001, les Occidentaux (Europe de l'Ouest, Amériques et Océanie) représentent ainsi 89 % des visiteurs recensés, contre 10 % pour les Asiatiques. A partir de 2008, les proportions sont respectivement de 78 % et 17 % (source : bureau local du MoHT, Taunggyi). Cette situation n'est pas propre à Inlé : à Bagan, les Asiatiques ne représentent qu'un quart des visiteurs en 2008. Nous sommes donc face à un paradoxe : d'une part l'essentiel des visiteurs qui pénètre en Birmanie avec un visa de tourisme est asiatique ; d'autre part, l'écrasante majorité de ceux qui visitent réellement les hauts-lieux touristiques du pays est occidentale.

Annexe 34 : Les représentations touristiques d’Inlé dans les années 1990 et 2000 : une exotique pastorale

Afin de mieux saisir les valeurs que les touristes pouvaient attribuer à la région du lac Inlé, nous nous sommes essayé à une analyse textuelle de six guides de voyage des années 1990-2000 : les éditions 1993, 2000 et 2009 du *Lonely Planet*, le guide Nelles de 1997, ainsi que le *Petit Futé* de 2000 et le Guide du Routard de 2006. Pour chaque ouvrage, nous avons isolé les paragraphes d’introduction et de présentation du lac Inlé, formant ainsi un corpus de 5115 mots.

| Guide de voyage | Année de publication | Pages | Nombre de mots |
|------------------|----------------------|---------|----------------|
| Lonely Planet | 1993 | 151-152 | 269 |
| | 2000 | 358-359 | 1306 |
| | 2009 | 241-242 | 541 |
| Nelles | 1997 | 199-203 | 1102 |
| Petit Futé | 2000 | 160-166 | 1121 |
| Guide du Routard | 2006 | 149-152 | 776 |

A l’aide du logiciel IRaMuTeQ 0.7 alpha 2, nous avons ensuite produit un nuage des 70 termes les plus récurrents dans ce corpus textuel. Ceux qui désignent le mode de vie intha prédominant très largement : « marché », « jardins flottants », « technique », « pilotis », « pêche », « canoë », « pagode », « monastère », etc. En comparaison, ceux qui décrivent la géographie locale (« montagne », « terre », « rives », « long », « large », etc.) sont très clairement relégués au second plan. Enfin, on peut noter que cet univers semble décrit de manière assez intemporelle : l’adjectif « traditionnel » apparaît ainsi à 9 reprises dans notre corpus, alors que le lexique du tourisme n’apparaît que de manière marginale (« touriste », « touristique », « hôtel »).

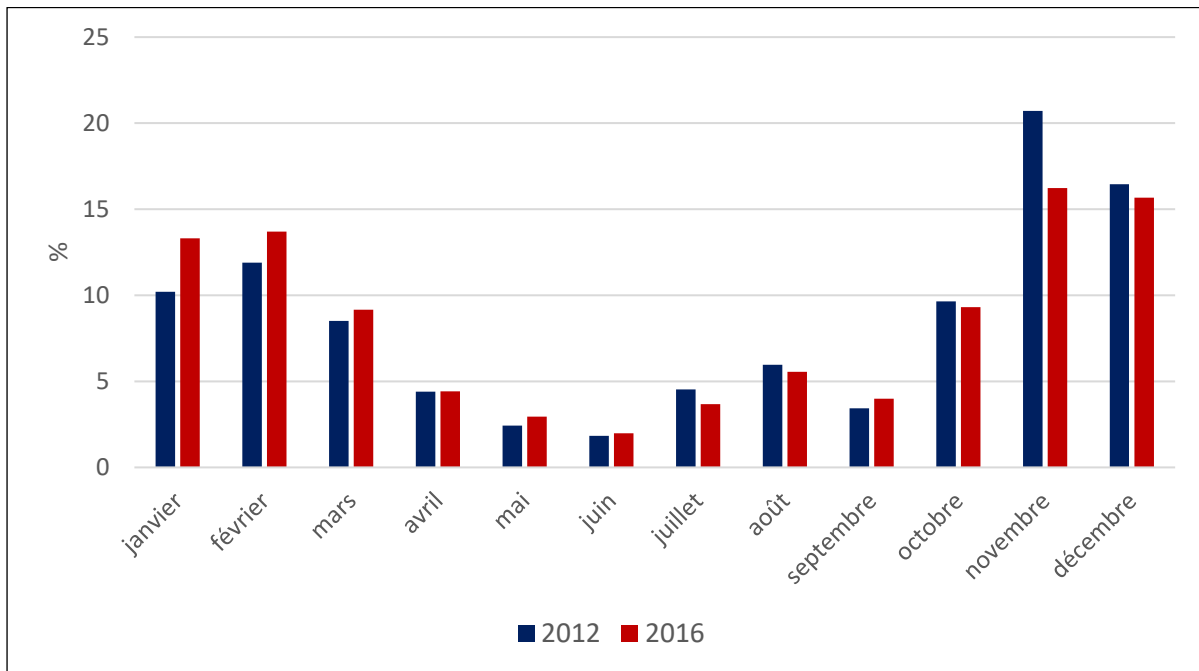
**Annexe 35 : La grande pagode Yadanar Mann Aung de Nyaungshwé.
Cliché: Martin Michalon, octobre 2015**



**Annexe 36 : Les pagodes de Shwe Indein. Situées au sommet d'une colline, ces 1600 zedi ont été lourdement restaurées au cours des dernières années.
Cliché : Martin Michalon, décembre 2015.**



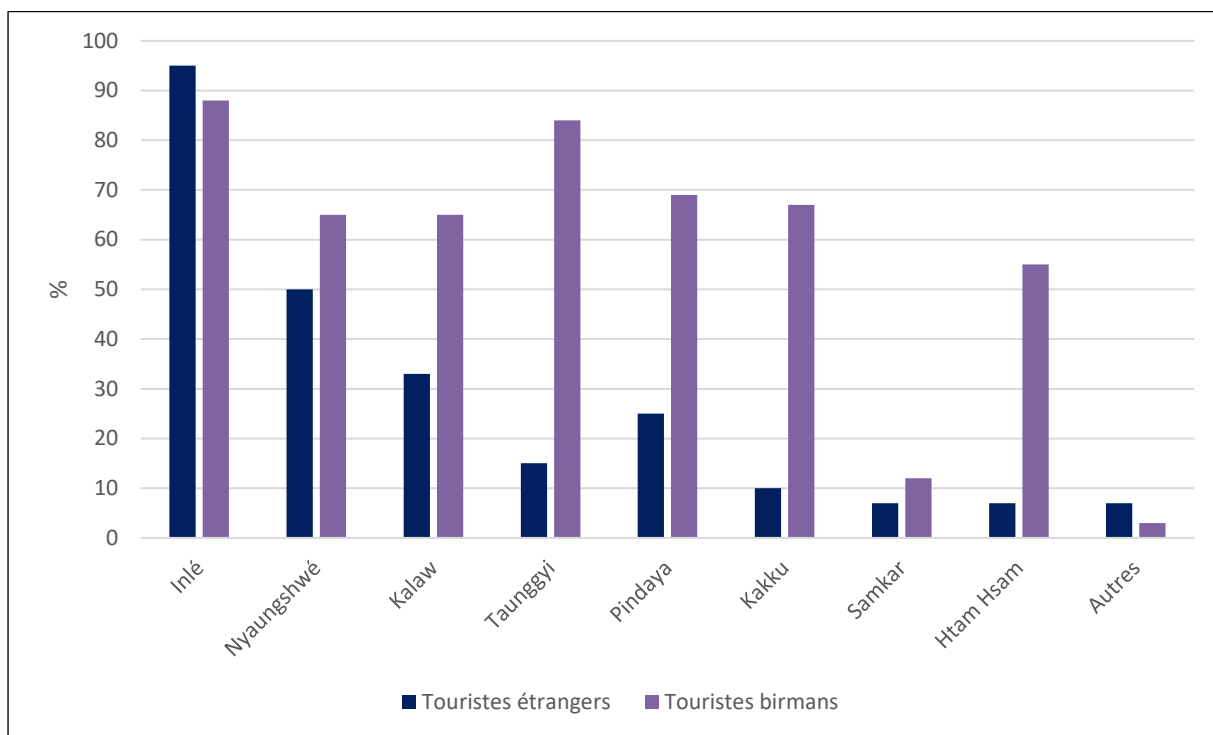
Annexe 37 : Part relative de chaque mois dans la fréquentation annuelle dans le canton de Nyaungshwé. Source: bureau local du MoHT, Taunggyi.



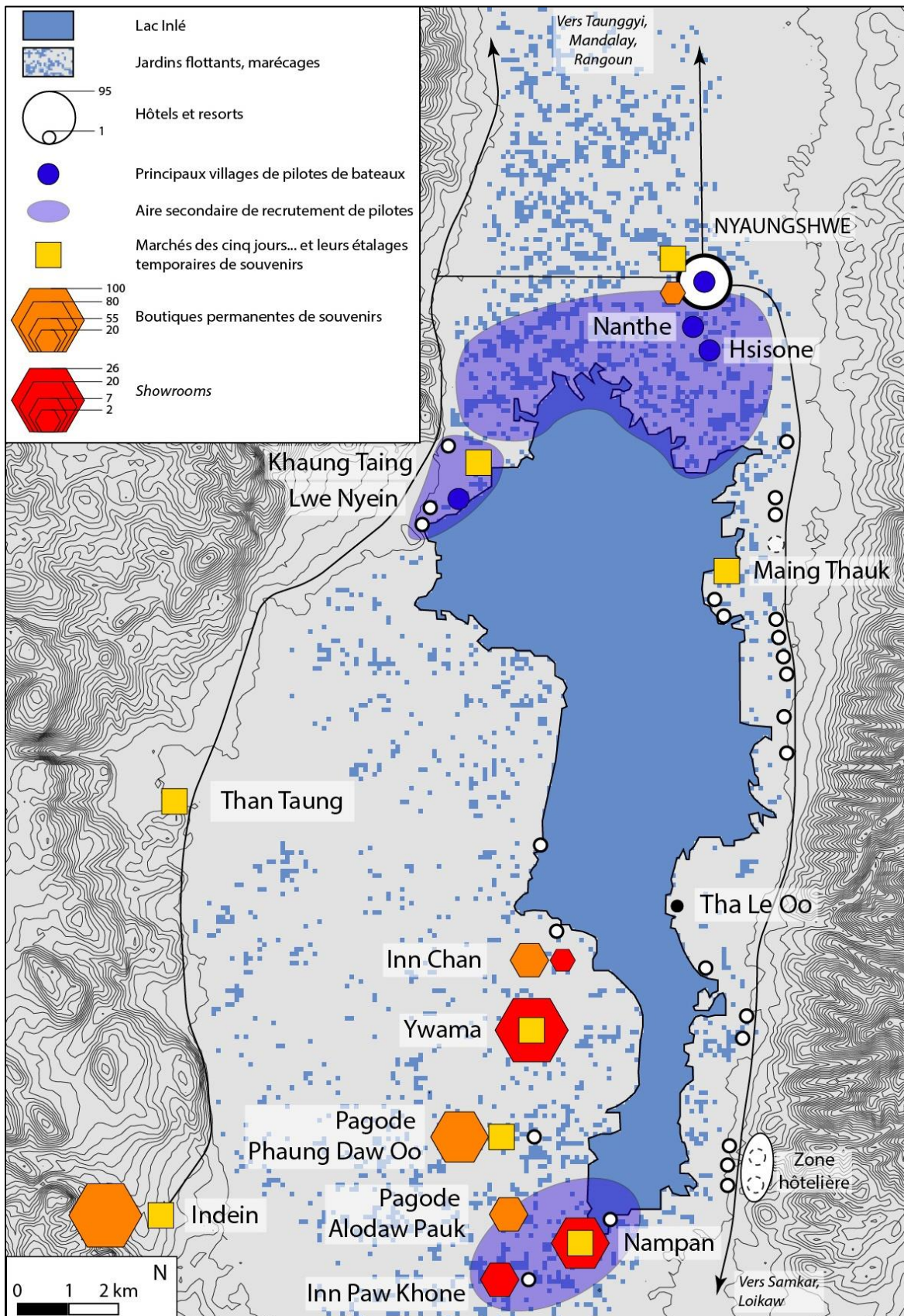
**Annexe 38 : Le tourisme de masse vers le lac Inlé, lu à travers les flux de bateaux.
Source : comptages personnels en mars 2015 et en janvier 2016**

| | Voyageurs indépendants | | Voyages organisés | | Total | |
|------------------|------------------------|-----------|-------------------|-----------|---------|-----------|
| | Bateaux | Passagers | Bateaux | Passagers | Bateaux | Passagers |
| 3 mars 2015 | - | 507 | - | 459 | 317 | 966 |
| 24 janv. 2016 | ≈ 200 | ≈ 500 | ≈ 175 | ≈ 540 | ≈ 375 | ≈ 1040 |

Annexe 39 : Touristes birmans, touristes étrangers : des mobilités différenciées.
Source : Valentin dir., 2014 : 29-30.



Annexe 40 : Le lac Inlé, un territoire économique structuré par le tourisme.
Source: données de terrain



Annexe 41 : Estimation du nombre d'emplois directs dans l'hôtellerie à Inlé

| | Localisation | Chambres (données de terrain) | Employé/chambre (Buijtendijk et Tschunkert, 2016 : 12) | Total employés | Total hôtellerie Inlé |
|------------|--------------|----------------------------------|---|----------------|-----------------------|
| Bas/normal | Nyaungshwé | 1870 | 0,6 | 1128 | 3560 |
| Luxe | Nyaungshwé | 150 | 1,6 | 240 | |
| Luxe | Lac | 1370 | 1,6 | 2192 | |

D'après nos recensements personnels, il y aurait environ 1870 chambres de standing modeste ou normal et 1520 chambres de luxe dans le canton de Nyaungshwé. Si l'on croise ce chiffre avec le ratio employé/chambre relevé à Inlé par Buijtendijk et Tschunkert (2016 : 12), pas moins de 3560 personnes seraient donc employées directement dans le secteur de l'hôtellerie. En partant du postulat, comme l'avance Robertson (2014 : 92), que 8 % de cette main-d'œuvre n'est pas originaire de la région, la population migrante dans le secteur hôtelier s'élèverait donc à 285 personnes; et encore cette proportion de 8 % a-t-elle très probablement augmenté depuis 2014.

**Annexe 42 : L'une des boutiques de souvenirs Sein Thamadi à Ywama.
Cliché : Martin Michalon, mai 2016.**



Annexe 43 : Maing Thauk: la frénésie hôtelière sur des terres protégées?
Image de fond: Google Earth



Annexe 44 : La fraude fiscale dans l'hôtellerie à Inlé: une activité institutionnalisée, des stratégies variables. Source : enquête de terrain

| | Fraude sur le nombre de clients | Fraude sur le nombre de nuitées | Fraude sur le prix de la chambre |
|----------|---|---|---|
| Hôtel H | Pour le mois de mai 2016, seulement 29 des 76 clients ont été déclarés, soit seulement 38 %. Une telle fraude est surtout pratiquée en basse saison | - | Les chambres sont déclarées à 5 \$ au lieu de 10 \$ |
| Hôtel X | on déclare routinièrement un taux d'occupation de 20 à 25 % quand il est en réalité de 80 % | - | - |
| Hôtel AI | Seulement 30 % des hôtes | - | - |
| Hôtel AO | Tous les clients sont déclarés car le gérant ne veut prendre aucun risque vis-à-vis des autorités | L'hôtel ne déclare qu'une nuit sur deux | - |
| Hôtel BF | - | L'hôtel ne déclare qu'une seule nuit | Les chambres sont déclarées à 40 \$ au lieu de 50 \$ |
| Hôtel C | - | L'hôtel sous-déclare le nombre de nuitées | « Je veux vraiment déclarer le vrai prix de mes chambres, mais l'administration refuse, car elles seraient alors plus chères que celles de l'hôtel AB [l'hôtel de référence à Nyaungshwé]. J'ai donc opté pour un prix officiel de 25 \$ ». |
| Hôtel S | - | - | Les chambres sont déclarées à leur prix réel |

Annexe 45 : La dépense touristique par visiteur selon les statistiques officielles : un aperçu de la fraude fiscale à Inlé. Source : bureau local du MoHT, Taunggyi.

| Année | Fréquentation touristique (touristes étrangers) ⁴ | Revenus | Dépense moyenne par visiteur |
|-------|---|---|------------------------------------|
| 2012 | 60017 | 1,109 million de dollars et 1292 lakhs = env. 1,24 million de dollars ⁵ | 20, 6 dollars |
| 2013 | 97496 | 1,814 million de dollars et 2256 lakhs = env. 2,04 millions de dollars | 20, 9 dollars |
| 2014 | 123045 | 4,035 millions de dollars et 2486 lakhs = env. 4,28 millions de dollars | 34, 8 dollars |
| 2015 | 137861 | 5,315 dollars et 3003 lakhs = env. 5,62 millions de dollars | 40, 7 dollars |

⁴ Bien que le MoHT produise également des statistiques sur les touristes domestiques, nous avons fait le choix de ne pas les inclure ici, car les chiffres déclarés sont très modestes.

⁵ En se basant sur un taux de change moyen de 1000 Kyats pour un dollar.

Annexe 46 : Enquêter sur la propriété hôtelière à Inlé : un défi méthodologique

Cette entreprise ne fut pas aisée : à notre connaissance, il n'existe aucun registre centralisé des hôtels dans le sud de l'Etat Shan qui associe de manière claire chaque hôtel à un propriétaire bien identifié. Du moins, un tel document n'est pas accessible au chercheur. Tout juste avons-nous pu consulter au bureau du MoHT de Taunggyi, un cahier d'écolier sur lequel figurait, écrit au crayon de papier, le nom de tous les hôtels du canton, leur date d'ouverture et leur nombre de chambres... mais rien sur leur propriétaire.

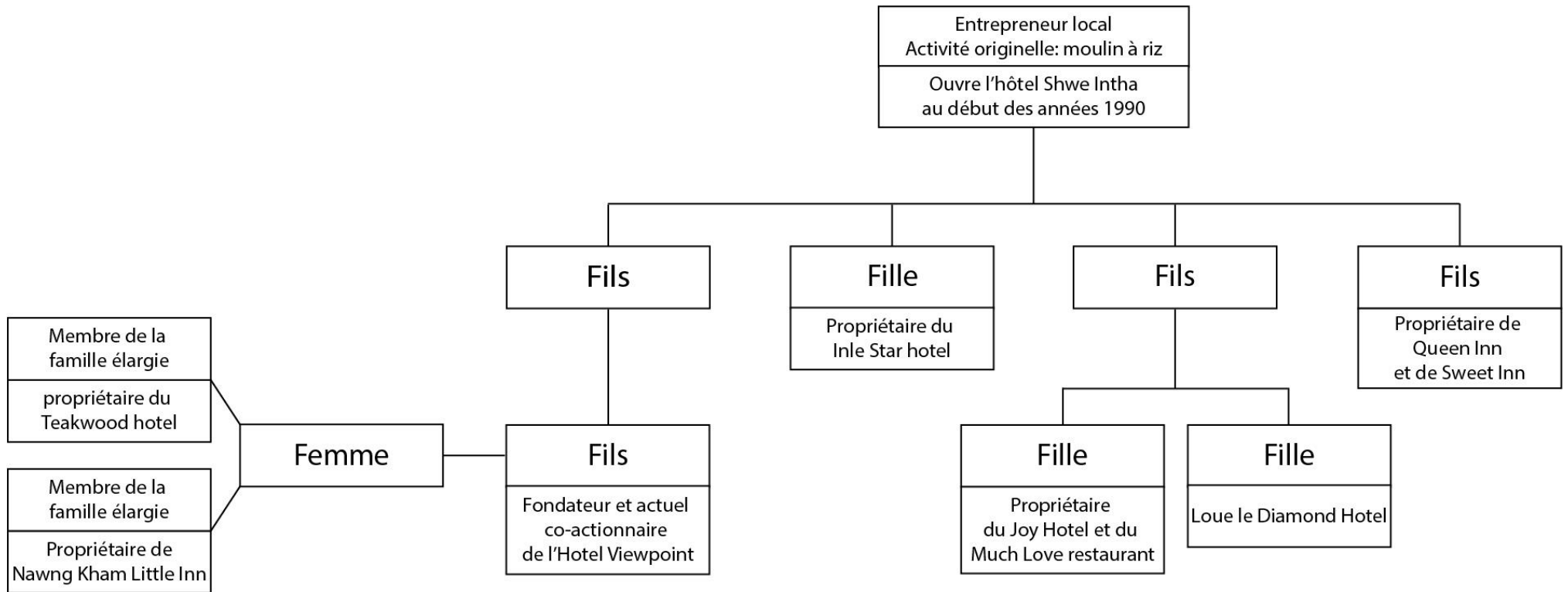
Comme souvent, nous avons donc dû nous appuyer sur des informations de première main recueillies dans les hôtels eux-mêmes... une opération peu aisée. En effet, les réceptionnistes eux-mêmes déclarent bien souvent ne pas connaître le propriétaire des lieux, ce qui peut bien sûr être interprété comme une manière de détourner sans risque une question sensible, mais qui peut également refléter une ignorance ou un manque d'intérêt de bonne foi.

Quant aux gérants, ils se sont montrés bien peu diserts, surtout lorsque ce dernier était bien peu transparent. Dans ces cas, nous avons bien souvent obtenu des réponses très évasives, qui se voulaient neutres et sans aspérités, mais qui sont à force devenues des indices en soi : « c'est un Shan de Taunggyi » ou « il a de nombreuses activités, mais je ne sais pas lesquelles ». Dans d'autres cas, les gérants se sont réfugiés plus explicitement derrière le rideau du secret. Malgré cela, certains gérants se sont montrés étonnamment coopératifs, dévoilant de larges pans d'une histoire opaque, soit parce qu'ils ne considéraient pas comme sensibles les informations qu'ils livraient, soit parce qu'ils nourrissaient de la rancœur vis-à-vis d'un employeur corrompu et absentéiste, délaissant un hôtel en perdition. Certaines discussions ont ainsi rapidement pris l'aspect de dénonciations franches, des plus précieuses dans notre travail de terrain.

Pour compléter ce tissu lâche d'informations isolées, nous avons dû nous appuyer sur une poignée d'informateurs privilégiés, qui ont comme point commun d'être originaires de la région et d'être des acteurs de longue date du secteur touristique. L'un d'entre eux dispose d'une vaste connaissance des hôtels et de leurs propriétaires à travers ses fonctions officielles ; d'autres mettent plutôt à profit un vaste réseau familial et une vive curiosité. Dans le contexte d'une petite ville birmane, cette dernière se nourrit bien souvent de la rumeur, c'est pourquoi il nous a été nécessaire de recouper nos informations.

Figure 47 : L'omniprésence d'une famille de notables dans le secteur hôtelier à Nyaungshwé.

Source: Ko Zaw, Ma Wint Wint Khaing et Ma Ei Ei Khaing, comm. orale, Nyaungshwé



**Annexe 48 : Une esquisse sociologique des pionniers de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Than Shwe :
une fenêtre ouverte sur les liens entre tourisme et élites politico-militaires. Source: enquête de terrain.**

| Investissements... | ... d'entrepreneurs locaux (région d'Inlé) | ... de Taunggyi | Autre | Total |
|---|--|--|---|-------|
| Total dans la ville de Nyaungshwé | 15 | 9 | 5 | 29 |
| ... dont profils relativement transparents | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel A (14 chambres en 2002) : ouvert par un ancien prisonnier politique, militant de la NLD. Membre d'une famille aisée de Nyaungshwé, propriétaire d'un atelier de fabrication de cheroot. - Hôtel B (10 ch. En 2002) : appartient à une famille de négociants dans le commerce de gros et le transport. - Hôtel C (9 ch. En 2002) : initié par un guide touristique de Nyaungshwé, décédé en 2002 ; depuis, c'est sa nièce qui a repris l'entreprise. - 2 Hôtel D (8 ch. aujourd'hui) : a appartenu au même propriétaire que l'hôtel C, qui fut scindé en deux à son décès. - Hôtel E (11 ch. en 2002) : appartient à l'ancienne gérante d'un hôtel local - Hôtel F (8 ch. en 2002) : appartient à une famille de Nyaungshwé, qui offrait des excursions en canoë et posait devant les objectifs des touristes dans les années 1990. L'une des filles se maria à un visiteur allemand. - Hôtel G (18 ch. en 2002) : appartient à une famille de prêteurs sur gages sino-birmans. - Hôtel H (10 ch. en 2002) : appartient à une famille de fabricants et de négociants en cheroot, originaire d'Ywama. | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel I (7 ch. en 2002) : appartient à des descendants du <i>sawbwa</i> de Nyaungshwé habitant à Taunggyi. | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel J (15 ch. en 2004) : appartient à une guide touristique originaire de Yangon et à son mari, propriétaire de taxis et d'une <i>guesthouse</i> à Bagan. | 10 |

**Annexe 48 (suite) : Une esquisse sociologique des pionniers de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Than Shwe :
une fenêtre ouverte sur les liens entre tourisme et élites politico-militaires. Source: enquête de terrain.**

| Investissements | ... d'entrepreneurs locaux (région d'Inlé) | ... de Taunggyi | Autre | Total |
|--|--|---|--|--------------|
| Total dans la ville de Nyaungshwé | 15 | 9 | 5 | 29 |
| ... dont profils présentant des éléments suspects | <p>- Hôtel K (10 ch. en 2002) : appartient à une famille de négociants très aisés, ayant fait fortune dans le commerce de produits agricoles et textiles, et le transport vers Taunggyi. Le gérant actuel, gendre du propriétaire, a servi onze ans dans l'armée.</p> <p>- Hôtel L (7 ch. en 2002) : appartient à une famille de négociants de Nyaungshwé. Il fut construit sur une bande de terre formée lorsque l'armée élargit le canal principal dans les années 1990, au détriment des rizières qui se trouvaient là. Cette famille put obtenir un de ces nouveaux lots exondés grâce à l'appui d'un ami proche, travaillant dans le service de presse de l'armée.</p> <p>- Hôtel M (20 ch. en 2002) : appartient à une famille sino-birmane, propriétaire d'un restaurant à Nyaungshwé. Au cours des dernières années, cette famille a collaboré étroitement avec des compagnies très opaques de l'Etat Shan. Une question demeure néanmoins : leur contact avec ces acteurs sulfureux est-il une cause ou une conséquence de leur succès hôtelier ? En d'autres termes, ont-ils pu ouvrir leur hôtel grâce à des connexions en haut lieu, ou ont-ils pu nouer ces connexions par la suite, précisément grâce au succès de leur hôtel ?</p> <p>- Hôtel N (17 ch. en 2009) : appartient à un couple tenant un restaurant, mais aussi actif dans le négoce de bois, activité échappant largement au contrôle de l'Etat et confinant le plus souvent au trafic⁶.</p> | <p>Hôtel O (10 ch. en 2002) : appartient à une famille de Taunggyi, mais originellement de la région d'Inlé. Deux membres de la famille travaillaient comme hauts fonctionnaires dans le gouvernement central dans les années 1990 et 2000.</p> | <p>- Hôtel P (11 ch. en 2002) : originellement ouvert par un tour-opérateur de Yangon, en association avec une trentaine de co-actionnaires. Ce type de montage peut laisser imaginer une certaine opacité. Changement de propriétaire en 2012.</p> <p>- Hôtel Q (20 ch. en 2002) : initié par un militaire à la retraite, originaire de Birmanie Centrale et venu s'installer dans la région à la fin de sa carrière.</p> | 7 |

⁶ Source : « Timber trade reeks of corruption », Myanmar Times, 30 avril 2018 : <https://www.mmtimes.com/business/10007-timber-trade-reeks-of-corruption.html>

**Annexe 48 (suite) : Une esquisse sociologique des pionniers de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Than Shwe :
une fenêtre ouverte sur les liens entre tourisme et élites politico-militaires. Source: enquête de terrain.**

| Investissements | ... d'entrepreneurs locaux (région d'Inlé) | ... de Taunggyi | Autre | Total |
|--|--|---|--|-------|
| Total dans la ville de Nyaungshwé | 15 | 9 | 5 | 29 |
| ... dont profils opaques avérés | <p>Hôtel R (59 ch.) : Appartient à une famille sino-birmane qui possédait dans les années 1990 un moulin à riz, une fabrique de glace et un restaurant. De 1999 à 2012, ils louent au ministère du tourisme un hôtel gouvernemental dans le village de Khaung Daing, et l'achètent définitivement en 2012. Ils louent également auprès du gouvernement les sources chaudes de Khaung Daing de 2007 à 2010. Durant les années budgétaires 2009-2010 et 2012-2013, le groupe remporte l'appel d'offres pour prélever les droits d'entrée à la région, opération notoirement opaque (cf. XXXX).</p> | <p>- Hôtel S (24 ch. en 2002) : originellement, 9 propriétaires (moins aujourd'hui), en majorité de l'Etat Shan, tous propriétaires de mines de pierres précieuses à Maing Hsu et Mogok. Ces derniers ont utilisé l'hôtel comme pompe à devises étrangères pour financer leurs activités, notoirement opaques, sans en réinvestir la moindre partie dans leur hôtel, qui est aujourd'hui en grande difficulté.</p> <p>- Hôtel T (30 ch. en 2002) : même cas de figure que l'hôtel S. Appartenait originellement à 9 hommes d'affaires de Taunggyi, dont 3 avaient des actifs dans l'extraction de pierres précieuses, et 6 dans la construction. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul propriétaire, propriétaire de mines de pierres précieuses.</p> <p>- Hôtel U (39 ch. en 2002) : appartient à un Pa-O de Taunggyi qui a des intérêts dans le commerce de gros de produits phyto-sanitaires et dans la construction, décrit comme opaque. Propriétaire absentéiste qui laisse son hôtel et son personnel livré à eux-mêmes.</p> <p>- Hôtel V (10 ch. en 2002) : ouvert en 1996 par une famille intha impliquée dans le négoce de <i>snacks</i> pouvant donc être placés dans notre première catégorie. Cependant, dès 1999, face à la baisse du tourisme liée consécutive aux émeutes</p> | <p>- Hôtel Z (12 ch. en 2002) : appartient à un investisseur de Bagan, qui y a aussi un hôtel du même nom. Personnalité mystérieuse, mais l'état d'abandon complet de son hôtel laisse penser qu'il n'est qu'une façade pour des activités peu transparentes</p> <p>- Hôtel AA (16 ch. en 2002) : hôtel d'une grande chaîne hôtelière birmane, fondée par l'un de ces <i>self-made-men</i> birmans partis de rien mais en réalité très proche l'actuel Senior-</p> | 10 |

| | | | | |
|--|------------------------|---|---------------------------------|-----------|
| <p>... dont profils opaques avérés</p> | | <p>étudiantes, ils le vendent à deux Shan de Taunggyi, connus dans toute la région pour leurs activités illégales, dont le trafic de drogue (ce qui justifie ce classement <i>in fine</i> dans notre troisième catégorie). Depuis 2013, il est loué à une entrepreneuse de Nyaungshwé assez transparente, dont la famille élargie possède plusieurs <i>guesthouses</i> dans la ville.</p> <p>- Hôtel W (10 ch. en 2002) : ouvert dans les années 1990 par un Pa-O de Taunggyi ayant officiellement fait fortune dans le négoce de cheroot, mais également très proche des propriétaires très opaques de l'hôtel V. L'état de délabrement actuel de l'hôtel montre bien que les revenus qui en étaient tirés étaient mis au service de son empire économique, sans être réinvestis dans l'hôtel. Depuis 2013, il appartient à un Môn de Yangon, qui a fait fortune dans l'immobilier.</p> <p>- Hôtel X (16 ch. en 2002) : appartient à une famille sino-birmane de Taunggyi, qui aurait des activités dans le trafic de stupéfiants.</p> <p>- Hôtel Y (50 ch. en 2002) : appartient à un militaire, proche du Général Maung Aye et ancien ministre de l'électricité dans le gouvernement shan.</p> | <p>Général Min Aung Hlaing.</p> | <p>10</p> |
| <p>... dont profils inclassables par manque d'information</p> | <p>hôtels AB et AC</p> | <p>0</p> | <p>0</p> | <p>2</p> |

Annexe 49 Le secteur de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Thein Sein : quelle persistance du capitalisme de connivence ?

Source : enquête de terrain

| Investissements | ... de la région d'Inlé | ... du sud de l'Etat shan | Autre | Total |
|---|---|--|--|--------------|
| Total à Nyaungshwé | 21 | 9 | 22 | 52 |
| ... dont profils relativement transparents | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel AQ : famille d'Inn Paw Khone, qui possède l'un des plus grands <i>showrooms</i> textiles du lac. - Hôtel AR : famille de Nyaungshwé, grossiste en sucre, possédant également des intérêts dans le transport. - Hôtel AS : descendants du dernier sawbwa de Nyaungshwé. - Hôtel AT : famille de Nyaungshwé, intérêts anciens dans le commerce de cheroot et les moulins à riz. - Hôtel AU : commerçants de Nyaungshwé, propriétaire d'un modeste <i>teashop</i> local. - Hôtel AV : famille de Nyaungshwé, intérêts dans la transformation et le commerce du sucre. - Hôtel AW : Intha de Ein Taung Gyi ; négociant en tomates, propriétaire d'une épicerie de proximité, usurier. - Hôtel AX : Intha originaire du lac, grossiste en produits phyto-sanitaires, négociant en produits agricoles. - Hôtel AY : famille de Nyaungshwé : négociants et transporteurs routiers. | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel BF : appartient à un négociant népalais aisé qui possède une entreprise de transport. - Hôtel BG : guide touristique originaire de Taunggyi | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel BI : appartient à un architecte français installé en Birmanie et son partenaire birman, guide touristique francophone. - Hôtel BJ : chauffeur de taxi originaire de Yangon, travaillant dans le tourisme depuis de longues années. - Hôtels BK et BL : guide touristique originaire de Yangon, désormais établie à Taunggyi. - Hôtel BM et BN : lointains descendants du sawbwa de Nyaungshwé installés à Yangon. - Hôtel BO : retraité birman de Yangon, qui a fait carrière comme officier dans la marine marchande. - Hôtel BP : couple franco-birman basé à Rangoun, à la tête d'un tour-opérateur - Hôtel BR : propriétaire de Rangoun, mais installé à Nyaungshwé depuis des années comme représentant permanent d'un puissant tour opérateur. | 28 |

| | | | | |
|--|---|--|--|------------------|
| <p>... dont profils relativement transparents</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel AZ : famille de Nyaungshwé, propriétaire d'un moulin à sucre. - Hôtel BA : famille de Nyaungshwé, propriétaire d'un moulin à riz. - Hôtel BB : grossiste local de poisson. - Hôtel BC : famille originaire du lac, impliquée dans le tourisme depuis les années 1990 après avoir fortune dans le négoce de cheroot. - Hôtel BD : propriétaire de Maing Thauk, qui a fait fortune dans le secteur foncier, notamment par la vente de ses parcelles de canne à sucre à l'est de Nyaungshwé. - Hôtel BE : maison d'hôte écologique fondée par un ancien cadre de l'hôtel AD. - Hôtel BH : famille originaire de Pindaya possédant une boutique de souvenirs au centre-ville de Nyaungshwé. - Hôtel BQ : propriétaire de Birmanie Centrale et installé à Inlé depuis de longues années, a construit sa réputation comme masseur. | | | <p>28</p> |
|--|---|--|--|------------------|

Annexe 49 (suite) Le secteur de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Thein Sein : quelle persistance du capitalisme de connivence ?

Source : enquête de terrain

| Investissements | ... d'entrepreneurs locaux (région d'Inlé) | ... du sud de l'Etat shan | Autre | Total |
|--|---|--|---|--------------|
| Total à Nyaungshwé | 21 | 9 | 22 | 52 |
| ... dont profils présentant des éléments suspects | | <p>Hôtel BS : grossiste de Shwe Nyaung, ayant fait fortune dans les produits phyto-sanitaires ; cependant, il revendique aussi la similitude entre l'architecture monumentale de son hôtel et celle de Nay Pyi Taw, qu'il admire. Le gérant a longtemps travaillé pour U Tay Za.</p> | <p>- Hôtel BT : propriétaire d'un grand hôtel de Rangoun ; lien familial très proche avec l'un des co-actionnaires de l'hôtel S, qui possède des intérêts dans les mines de pierres précieuses</p> <p>- Hôtel BU : couple originaire de Rangoun et du nord de l'Etat Shan, possédant des intérêts dans le négoce de matériaux de construction, secteur longtemps marqué par l'opacité.</p> <p>- Hôtel BV : propriétaire de Rangoun, « qui a beaucoup de business », expression d'autant plus lourde de sous-entendus en Birmanie qu'il a également enregistré son hôtel au nom de sa femme.</p> | 4 |

Annexe 49 (suite) Le secteur de l'hôtellerie à Nyaungshwé sous Thein Sein : quelle persistance du capitalisme de connivence ?

Source : enquête de terrain

| Invest. | ... d'Inlé | ... du sud de l'Etat shan | Autre | Total |
|--|-------------------|---|--|--------------|
| Total à Nyaungshwé | 21 | 9 | 22 | 52 |
| ... dont profils opaques avérés | | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtels BW et BX : comme l'indique leur nom complet, appartiennent à la compagnie Phyu Zin, très proche du gouvernement de l'Etat Shan. - Hôtel BY : jeune propriétaire qui a des intérêts dans des mines de pierres précieuses (rubis, jade). - Hôtel BZ : 4 co-actionnaires, dont le plus visible, négociant en teck, sert de façade à trois hauts gradés de l'armée. - Hôtel CA : appartient au propriétaire originel de l'hôtel W, un Pa-O négociant en cheroot, mais qui a également des liens avérés avec la PNO et l'armée. - Hôtel CB : propriétaire de Taunggyi, des intérêts dans le commerce d'or et de pierres précieuses. | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtels CC et CD : puissant homme d'affaires, qui a notamment obtenu une licence d'importation de voitures⁷. - Hôtel CE : hôtel massif, très excentré (10 km au nord de Nyaungshwé), bâti sur des terres agricoles en théorie non constructibles : « c'est un hôtel complètement inutile, personne n'y séjourne, il est toujours vide ». - Hôtel CF : 5 actionnaires, dont un ancien lieutenant-colonel de l'armée. Le premier gérant était également un retraité de l'armée. - Hôtel CG : trois coactionnaires népalais de Yangon, dont deux exploitent des mines de rubis à Mogok. - Hôtel CH : ancien ministre de l'information au niveau fédéral sous Than Shwe. | 12 |
| ... dont inclassables | 4 | | 4 | 8 |

⁷ Sous la junte, les automobiles étaient soumises à des taux de douane extrêmement élevés, qui bénéficiaient aux importateurs. Une licence d'importation représentait donc un atout économique considérable. Comme l'indique l'un de nos interlocuteurs, « si on en voulait une... il fallait se faire adopter par un haut-gradé de l'armée ! ».

Annexe 50 : Les resorts sur les eaux du lac Inlé: des symboles du capitalisme de connivence jusqu'à aujourd'hui.

Source : enquête de terrain.

| Investissements | ... d'entrepreneurs locaux (région d'Inlé) | ... de Taunggyi | Autre | Total |
|---|---|-----------------|--|-------|
| Total sur le lac | 5 | 5 | 15 | 25 |
| ... dont profils relativement transparents | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel AD (25 chambres en 2002) : ouvert en 1998 par le même propriétaire que l'hôtel A (ouvert en 1976 à Nyaungshwé), un notable et opposant politique intha, appuyé par sa fille et son mari français. - Hôtel CI : Appartiennent à la même famille que le resort AD. | | <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel CJ : appartient à une <i>joint-venture</i> entre une holding française basée au Vietnam et l'un des principaux tour-opérateurs birmans | 3 |

Annexe 50 (suite) : Les resorts sur les eaux du lac Inlé: des symboles flagrants du capitalisme de connivence jusqu'à aujourd'hui. Source : enquête de terrain.

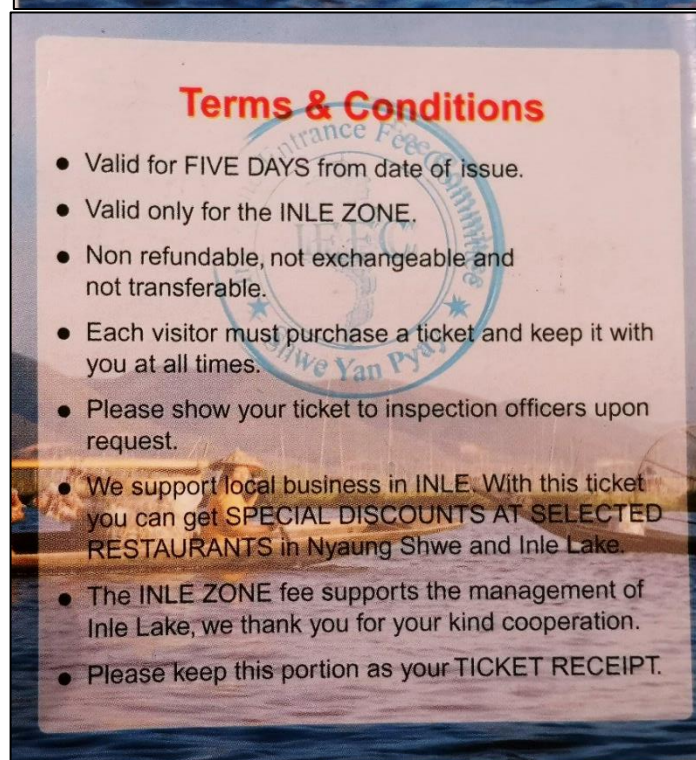
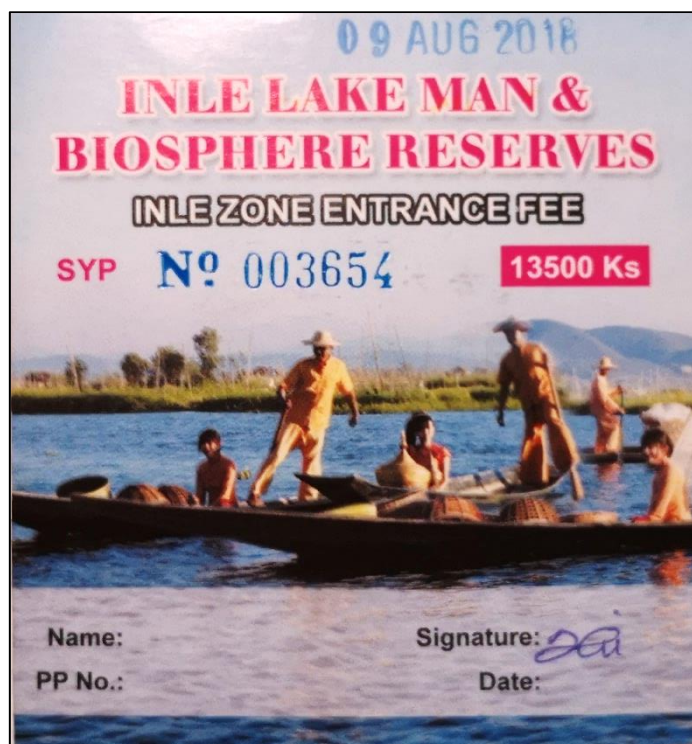
| Investissements | ... d'entrepreneurs locaux (région d'Inlé) | ... de Taunggyi | Autre | Total |
|--|--|---|--|-------|
| Total sur le lac | 5 | 5 | 15 | 25 |
| ... dont profils opaques avérés | <p>- Hôtel AE (47 ch. en 2002) : ancien camp gouvernemental pour travailleurs méritants dès les années 1960. Revendu au ministère du tourisme vers 1990 ; vers 1994, il est exploité en joint-venture avec <i>Eastern Yoma Estate Investment Company</i>, une compagnie privée au profil trouble ; à partir du 1^{er} avril 1999, une nouvelle <i>joint-venture</i> est signée avec la famille sino-birmane qui possède déjà l'hôtel R, à Nyaungshwé. La <i>joint-venture</i> prend fin lorsque cette dernière rachète définitivement l'hôtel au gouvernement en 2012.</p> | <p>- Hôtel AG (50 ch. en 2002) : établi par le même propriétaire sino-birman que l'hôtel X de Nyaungshwé, qui aurait des intérêts dans le trafic de stupéfiants. Il est scindé en deux au tournant des années 2000, pour former un nouveau <i>resort</i> adjacent (l'hôtel AJ). Depuis le début des années 2010, l'hôtel AG a été revendu à la banque birmane CB, qui le ferme définitivement vers 2017.</p> <p>- Hôtel AH (45 ch. aujourd'hui) : né de la division en deux entités de l'hôtel AI, il a été racheté par les deux personnages sulfureux originaires de Taunggyi qui avaient aussi racheté l'hôtel V à Nyaungshwé.</p> <p>- Hôtel AI (60 ch. à son ouverture en 2010) : appartient à U Hla Aung, puissant homme d'affaire de Taunggyi, dont trois frères seraient hauts gradés dans la <i>Tatmadaw</i>.</p> <p>- Hôtels AJ (30 ch. en 2002) et AK</p> | <p>- Hôtel AL (16 ch. en 2002) : originellement projet d'hôtel communautaire lancé par des villageois lors de la <i>Visit Myanmar Year</i>. En 2000, sous la pression du gouvernement, ils doivent revendre l'hôtel pour un prix symbolique au célèbre cronie U Tay Za, qui le revend ensuite à un autre homme d'affaire opaque, qui a des intérêts dans le tourisme (il possède aussi l'hôtel AA à Nyaungshwé) et qui est très proche du Général Min Aung Hlaing.</p> <p>- Hôtel AM (50 ch. aujourd'hui) : l'une des enseignes d'une célèbre chaîne hôtelière birmane, bien identifiée comme appartenant à U Tay Za, le <i>crony</i> le plus connu de tout le pays.</p> <p>- Hôtel AN (36 ch. aujourd'hui) : hôtel discret et peu connu, mais qui, selon des sources bien informées, appartiendrait à un ancien ministre de</p> | 21 |

| | | | | |
|--|--|--|---|-----------|
| <p>... dont profils opaques avérés</p> | <p>- Hôtel AF (10 ch. en 2002) et CP (15 ch.) : ouvert par une entrepreneuse charismatique d'Inlé, investie dans des projets associatifs, sociaux et environnementaux du lac. Cependant, selon des sources très bien informées, elle n'est en réalité que l'une des actionnaires de l'hôtel ; les autres seraient des hauts gradés de l'armée, dont plusieurs généraux ayant eu des positions élevées au sein du gouvernement central.</p> | <p>(16 ch. en 2002) : ouverts en 1996 et 2002 sur des terres données à titre gratuit par la junte à la PNO. Leurs dirigeants ne cachent pas l'importance des transferts financiers entre leurs hôtels et la PNO, officiellement pour contribuer au développement de la SAZ pa-o.</p> | <p>l'irrigation dans le gouvernement central sous Than Shwe.</p> <p>- Hôtel AO (50 ch. en 2010) : initialement ouvert en 2008 sous le nom de Cherry Spa par U Tay Za, qui l'offrit en 2009 comme cadeau de mariage à Nandar Aye (fille du Général Maung Aye, numéro 2 de la junte), lors de son union avec Pyi Aung, fils du très puissant Aung Thaung, ministre de l'industrie⁸.</p> <p>- Hôtel CK et CR : L'une des enseignes de <i>Htoo Group of Companies</i>, propriété du <i>crony</i> U Tay Za.</p> <p>- Hôtel CL : resort construit sur des terres saisies par les autorités en 1998. Appartient à plusieurs co-actionnaires, dont le propriétaire de l'hôtel Tharaba Gate, à Bagan, dont la période et le lieu de construction attirent les soupçons.</p> <p>- Hôtels CM et CN : appartiennent à la compagnie Myat Min, dont le propriétaire est le fils de l'ancien Général Ko Ko.</p> <p>- Hôtel CO : appartient à une famille de Rangoun très proche de la junte ;</p> | <p>21</p> |
|--|--|--|---|-----------|

⁸ Source : Informateurs privilégiés , comm. Orale ; Wikileaks : « Burma : Industry minister's family benefits from connections », https://wikileaks.org/plusd/cables/08RANGOON741_a.html ; The Irrawaddy, juin 2007 : « Aung Thaung : The untouchable minister », http://www2.irrawaddy.com/article.php?art_id=7327

| | | | | |
|--|--|--|---|-----------|
| <p>... dont profils opaques avérés</p> | | | <p>vide la plupart du temps - Hôtels CQ et CS : Appartient à un grand groupe hôtelier qui possède l'hôtel AA à Nyaungshwé. Son propriétaire, est un intime du Senior-Général Min Aung Hlaing.</p> | <p>21</p> |
| <p>... dont profils inclassables par manque d'information</p> | | | <p>Hôtel AP (40 ch. aujourd'hui) : appartient à un couple franco-birman de Rangoun à la tête d'un tour-opérateur</p> | <p>1</p> |

Annexe 51 : Le ticket d'accès à la région du lac Inlé



Annexe 52 : ICDO et le frais d'entrée à Inlé : quelle transparence ?

Si, à première vue, ICDO marque une véritable révolution de la transparence, qu'en est-il dans les faits ? Dans quelle mesure le concessionnaire des droits d'entrée déclare-t-il vraiment toutes les ventes de tickets ? Une analyse statistique croisée soulève en effet quelques questions. Nous avons en effet comparé pour l'année 2017-2018 les chiffres mensuels de fréquentation fournies par le MoHT (c'est-à-dire les données hôtelières, a priori quelque peu sous-estimées) et ceux fournis par ICDO (a priori beaucoup plus fiables). Nous pensions que les seconds seraient systématiquement supérieurs aux premiers... mais il n'en fut rien.

| Mois | Statistiques MoHT | Statistiques droits d'entrée |
|--|-------------------|------------------------------|
| Avril 2017 | 14200 | 11872 |
| Mai 2017 | 9015 | 8995 |
| Juin 2017 | 6211 | 6558 |
| Juillet 2017 | 9138 | 9874 |
| Août 2017 | 12381 | 12828 |
| Septembre 2017 | 9195 | 8296 |
| Octobre 2017 | 14975 | 18276 |
| Novembre 2017 | 35125 | 32088 |
| Décembre 2017 | 25678 | 24215 |
| Janvier 2018 | 27619 | 25986 |
| Février 2018 | 24829 | 24155 |
| Mars 2018 | 17058 | 16774 |
| Total pour l'année budgétaire 2017-2018 | 205424 | 199917 |

En gris : valeur la plus élevée pour chaque mois. Source : bureau local du MoHT à Taunggyi et compte Facebook d'ICDO.

Ce croisement vient donc remettre en cause deux faits qui passaient jusque-là pour acquis : d'une part, les hôteliers ne sous-déclarent pas si massivement le nombre de leurs clients⁹ ; d'autre part, le prélèvement des droits d'entrée – ou du moins les statistiques rendues publiques à ce sujet – ne serait pas aussi systématique et transparent qu'on ne le pense. Il est donc possible que l'exercice de transparence auquel la compagnie se plie de manière ostensible ne soit guère qu'un faux-semblant.

⁹ Nous faisons l'hypothèse que la peur d'un incident impliquant des hôtes non déclarés, ainsi que les promesses du département de l'immigration de ne pas transmettre les données à l'administration fiscale ont joué un rôle important dans cet effort de transparence des hôteliers... Ce qui ne les empêche évidemment pas de sous-déclarer le nombre de nuitées ou le prix des chambres par ailleurs.

Annexe 53 : Le projet de zone hôtelière de Tada-Oo

A Mandalay, les autorités choisissent le site de Tada-Oo, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de la ville, entre l'aéroport et le centre-ville. Le promoteur du projet est la *Myanmar Tourism Development Company* (MTDC), une émanation de la *Myanmar Tourism Federation* (MTF). Le président de la MTDC est d'ailleurs U Yan Win, qui n'est autre que le président de la MTF. Les instances touristiques nationales sont donc étroitement impliquées dans le projet. Originellement, la zone hôtelière était censée s'étendre sur pas moins de 5422 acres, soit 21,9 km² ¹⁰ et compter 100 hôtels à capitaux étrangers et 192 à capitaux birmans, totalisant pas moins de 10 000 chambres, ainsi que des golfs, des parcs de loisirs, des banques et mêmes des infrastructures hospitalières, pour un budget d'environ 560 millions de dollars, financé par la vente de parts à des investisseurs privés. Le projet fut cependant rapidement revu à la baisse, pour une surface de 2180 acres, soit 8,8 km², et le nombre d'hôtels aurait été ramené à une vingtaine (Wai Phyo Myint, 2015 : 15).

L'étape suivante, celle de l'acquisition des terres par le promoteur du projet, fit l'objet de nombreuses controverses. En effet, l'offre initiale de rachat auprès des habitants, d'un montant de 30 lakhs par acre, soit 0,55 euro/m², fut jugée très insuffisante et, face à l'opposition de la population locale, portée à 100 lakhs par acre, soit 1,83 euro/m². Certains paysans, notamment ceux qui exploitaient les terres les plus fertiles et/ou ceux qui avaient un certain capital économique, social ou culturel, ont poursuivi leur bras de fer avec les autorités, tandis que les autres se sont résignés. Bien que les indemnités proposées ne leur permettent pas d'acquérir de nouvelles terres et de relancer leur activité ailleurs, « ils se sentirent obligés de vendre, par peur de la confiscation » (ibid. : 16).

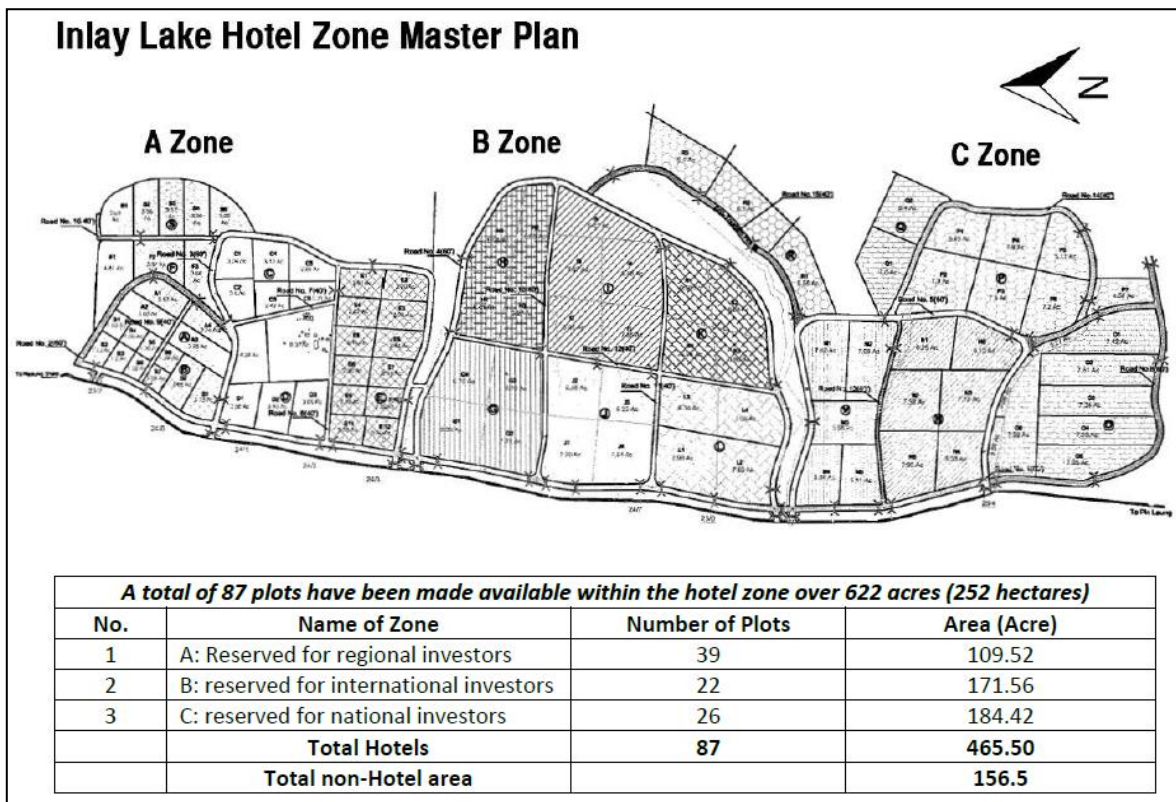
Les négociations telles qu'elles furent menées sont typiques des multiples cas d'accaparement de terres en Birmanie. Bien que de vives tensions aient bien sûr opposé les populations locales aux forces de police présentes en nombre sur le terrain, elles se prolongèrent au sein même de la communauté villageoise. En effet, les paysans qui choisirent de vendre leur terre en premier – et donc à bas prix – nourrirent de la rancœur contre ceux qui, par leur opposition, parvinrent à obtenir des compensations plus importantes. Les chefs de village furent quant à eux pris entre le marteau et l'enclume : ils furent en effet chargés par les autorités et le promoteur de persuader les paysans de vendre leurs terres ; en échange de

¹⁰ Pour comparaison, Paris intra-muros fait 105 km².

ce travail d'intermédiation, on leur promet une commission sur chaque transaction : 3 lakhs par acre vendu, soit 220 euros environ. En somme, les initiateurs du projet mirent en œuvre une politique de *divide and rule* qui laissa des traces durables dans la communauté locale.

Malgré ce coût social important, il est clair que le projet est littéralement à l'arrêt depuis 2012 : sur les images satellites de la région prises en janvier 2018, aucun hôtel, aucune route ; juste des champs et des villages. Cet échec est en partie dû aux tensions sur le foncier mais aussi – et surtout – à des arguments simplement économiques : pour l'heure, aucun investisseur ne trouve pertinent d'édifier un hôtel au cœur d'une zone hôtelière à la fois surdimensionnée et vide, à vingt kilomètres de Mandalay.

Annexe 54 : Plan d'ensemble de l'allotissement de la zone hôtelière.
Source : MIID, 2014 : 38



Annexe 55 : Simulation des recettes brutes générées par la vente des terres aux investisseurs dans la zone hôtelière.

| Zone | | Lots | | Prix du foncier, selon des sources divergentes | |
|---|---------------------------------|--------|-----------------------------|---|------------------------|
| Type | Surface | Nombre | Taille moyenne | Par acre | Total pour la zone |
| A : réservée aux investisseurs de l'Etat Shan | 109,52 acres (44,3 hectares) | 39 | 2,8 acres (1,1 hectare) | - 75 millions Kyats /acre (13,7 €/m ²) ¹¹ - 90 millions Kyats/acre (16,5 €/m ²) ¹² | 6,1 à 7,3 millions € |
| B : réservée aux investisseurs internationaux | 171,56 acres (69,4 hectares) | 22 | 7,8 acres (3,2 hectares) | - 95 millions Kyats/acre (17,4 €/m ²) ¹³ - 150 millions Kyats/acre (27,5 €/m ²) ¹⁴ | 12,1 à 19,1 millions € |
| C : réservée aux investisseurs birmanes | 184,42 acres (74,6 hectares) | 26 | 7,1 acres (2,9 hectares) | - 85 millions Kyats/acre (15,6 €/m ²) ¹⁵ - 120 millions Kyats/acre (22,0 €/m ²) ¹⁶ | 11,6 à 16,4 millions € |
| Total | 465,5 acres (188,4 hectares) | 87 | 5,4 acres (2,2 hectares) | | 29,8 à 42,8 millions € |

¹¹ Source : Informateurs privilégiés 5 et 17, comm. orale

¹² Source : Wai Phyo Myint, 2015 : 12

¹³ Source : Informateurs privilégiés 5 et 17, comm. orale

¹⁴ Source : Wai Phyo Myint, 2015 : 12

¹⁵ Source : Informateurs privilégiés 5 et 17, comm. orale

¹⁶ Source : Wai Phyo Myint, 2015 : 12

**Annexe 56 : Tableau synthétique des indemnités proposées par l'Etat
à la fin de l'année 2013. Source: documents internes du projet.**

| Village | Inn Gyin Gone | Chaung Par | Kan Pe | Wet Thar Kin | Paya Phyu | Nyaung Wun | Total | | |
|--------------------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|--|------------------------------------|
| Nombre de villageois concernés | 26 | 12 | 31 | 4 | 5 | 5 | 83 | | |
| Bambouseraies (acres) | 4.1 | 1 | 23.46 | 3.43 | 0 | 0 | 31.99 | Non soumis à compensation : les bambous sont compensés à la pièce, et non à la surface | |
| Terres monastiques (acres) | 39.57 | 0 | 23.85 | 0 | 2.12 | 7.64 | 73.18 | Modalités de compensation non précisées | |
| Arbres | | | | | | | | Indemnisation par unité sur un an | Indemnisation totale sur trois ans |
| Manguiers (arbres) | 175 | 2 | 557 | 0 | 0 | 0 | 734 | 50000 | 110100000 |
| Piment (plants) | 852 | 0 | 0 | 0 | 0 | 25 | 877 | 5000 | 13155000 |
| Bambou (pousses) | 14450 | 3840 | 20289 | 2078 | 1306 | 9451 | 51414 | 2000 | 308484000 |
| Bananiers (arbres) | 175 | 0 | 0 | 0 | 0 | 25 | 200 | 5000 | 3000000 |
| | | | | | | | | Total 1 | 434739000 |
| Cultures sur labours | | | | | | | | Indemnisation par unité sur un an | Indemnisation totale sur trois ans |
| Rizière (acres) | 5.45 | 1.54 | 3.96 | 0 | 0 | 1.5 | 12.45 | 420350 | 15700072.5 |
| Canne à sucre (acres) | 5 | 7.14 | 1 | 0 | 1 | 0 | 14.14 | 220000 | 9332400 |
| Tournesol (acres) | 0 | 1.25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1.25 | Inconnu | |
| Arachide (acres) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0.75 | 0.75 | Inconnu | |
| Sésame (acres) | 11.58 | 0 | 9.46 | 0 | 0 | 0 | 21.04 | 105000 | 6674940 |
| Maïs (acres) | 1 | 8.25 | 1.8 | 0 | 0.9 | 5.01 | 16.96 | 105000 | 5342400 |
| Haricots (acres) | 3.24 | 0 | 2.5 | 0 | 0.1 | 0 | 5.84 | 175000 | 3066000 |
| Tomates (acres) | 0 | 0 | 5.12 | 0 | 0 | 0 | 5.12 | 2000000 | 30720000 |
| Curcuma (acres) | 3.22 | 2.94 | 2.21 | 0 | 0.71 | 0 | 9.08 | 422000 | 11495280 |
| Haricots pe-lone (acres) | 0 | 1.17 | 1.1 | 0 | 0 | 0 | 2.27 | 175000 | 1191750 |
| Total | 23,49 | 22,29 | 27,15 | 0 | 2,71 | 7,26 | 88,9 | Total 2 | 58490370 |
| | | | | | | | | Total 1+2 | 493229370 |

Annexe 57 : Reproduction de la pétition signée par les villageois affectés par le projet de zone hôtelière à l'attention de Sao Aung Myat

သို့

ဦးစပ်အောင်မြင်
ပြည်နယ်ဝန်ကြီးချုပ်
ရှမ်းပြည်နယ်တောင်ပိုင်း၊ တောင်ကြီးခရိုင်၊ တောင်ကြီးမြို့။

ရက်စွဲ ၊ ၂၀၁၃ ခုနှစ်၊ အောက်တိုဘာလ (၃၃)ရက်


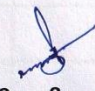
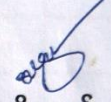
အကြောင်းအရာ ။ အင်းလေးဟိုတယ်ရုံးအတွင်းပါဝင်သည့် တောင်သူများအား မြေဂရုဏာကြေးထုတ်ပေးနိုင်ပါရန် အသနားခံ တင်ပြလျှောက်ထားခြင်းကိစ္စ။

၁။ အထက်အကြောင်းအရာပါကိစ္စနှင့်ပတ်သက်၍ တောင်ကြီးခရိုင်၊ ညောင်ရွှေမြို့နယ်၊ သလဲဦးကျေးရွာ အုပ်စု၊ အင်းလေးဟိုတယ်ရုံးရုံးခန်းအတွင်းပါဝင်သော တောင်သူများ၏လုပ်ကွက်များကို ရှမ်းပြည်နယ်အစိုးရအဖွဲ့၊ ဝန်ကြီးဦးခွန်သိန်းမောင်၊ ဝန်ကြီးဦးစိုင်းနော်ခမ်း၊ ခရိုင်အုပ်ချုပ်ရေးမှူး ဦးကောင်းစံဦး တို့မှ ညောင်ရွှေမြို့နယ် အထွေထွေအုပ်ချုပ်ရေးဦးစီးဌာနမှူးရုံး၌ (၉.၁.၂၀၁၃)ရက်နေ့တွင် တစ်ကြိမ်၊ (၁၃.၁.၂၀၁၃)ရက်နေ့တွင် တစ်ကြိမ်၊ တောင်သူ (၅၄)ဦး သီးနှံလျော်ကြေးကိုပေးအပ်ရာတွင် တောင်သူများမှ အသာတကြည် ငြိမ်းချမ်းစွာ လက်ခံရယူခဲ့ပါသည်။ ဆူပူခြင်း၊ ကန့်ကွက်နှောက်ယှက်တားမြစ်ခြင်း တစ်စုံတစ်ရာမပြုလုပ်ခဲ့ပါ။ သီးနှံလျော်ကြေးအပြင် မြေအတွက် ကရုဏာကြေး ဆောင်ရွက်ပေးမည်ဟု သုံးသပ်တွေ့ရှိရပါ၍ (၁၃.၁.၂၀၁၃)ရက်စွဲဖြင့် တောင်သူများ၏ လက်မှတ်ဖြင့် ခရိုင်အုပ်ချုပ်ရေးမှူးမှ အသနားခံတင်ရန်ပြော၍ အသနားခံတင်ပြခဲ့ပြီးဖြစ်ပါသည်။ ပြည်နယ်အစိုးရကို ယုံကြည်စွာဖြင့် မျှော်လင့်ခဲ့ပါသည်။

၂။ ထို့ကြောင့် စည်းရုံးလှုံ့ဆော်သူများ စည်းရုံးခြင်းကို (၅၄)ဦးသော တောင်သူများသည် လက်သင့်မခံဘဲ ရှမ်းပြည်နယ်အစိုးရ၏ သဘောထားကို ယုံကြည်အားကိုးလျက်ရှိခဲ့ရာ ယနေ့အထိ စောင့်မျှော်ခဲ့ပါသည်။ သို့သော် ငြားလည်း တာဝန်ရှိပိုင်လမ်းမှ မည်သည့်သတင်းမှပြောကြားခြင်း၊ ဆောင်ရွက်ပေးခြင်းမရှိခဲ့ပါ။ ထို့ကြောင့် ကျွန်တော်တို့ တောင်သူ (၅၄)ဦးသည် စိတ်မချမ်းမသာ ပိုလို့သာကြုံနေရတော့သည်။ ဘာကြောင့်လဲဆိုတော့ အရှေ့ရိုးမဂျာနယ် အတွဲ (၁) အမှတ် (၄၅) ၂၀၁၃ ခုနှစ်၊ စက်တင်ဘာလ (၂၅)ရက်ထုတ်ဂျာနယ်တွင် ရှမ်းပြည်နယ် (တောင်ပိုင်း) ညောင်ရွှေမြို့နယ်၊ အင်းလေးရုံးမြေနေရာပါရှိသည့် ဒေသခံတောင်သူများအား သီးနှံလျော်ကြေးနှင့် ဂရုဏာကြေးငွေများကို ၂၀၁၃ ခုနှစ်၊ စက်တင်ဘာလ (၁၈)ရက်၊ မွန်းလွဲ (၂:၃၀)နာရီအချိန်တွင် တောင်ကြီးခရိုင် အုပ်ချုပ်ရေးမှူးရုံး၌ တောင်သူ (၇)ဦးအား သီးနှံလျော်ကြေး နှင့် ကရုဏာကြေးငွေ (၅၀၄၆၂၀၂၇)ကျပ် ထုတ်ပေးပြီးကြောင်း ဖတ်ရှုရပါသည်။

၃။ ထို့ကြောင့် (၅၄)ဦးသော တောင်သူများ၏ စိတ်ဝယ် ကန့်ကွက်ခြင်း၊ ဆန္ဒထုတ်ဖော်ပြသခြင်း၊ တားမြစ် တာန့်တားခြင်းများပြုလုပ်၍ သီးနှံလျော်ကြေးသာခံစားရပြီး ကရုဏာကြေးမရလေခြင်းဟု စိတ်မချမ်းမြေ့ဖွယ်ဖြစ်ခဲ့ ရပါသည်။ သီးနှံလျော်ကြေးမယူဘဲ ဟိုတယ်ဇုန်လုပ်ဆောင်မှုအား နည်းမျိုးစုံဖြင့် အကြိမ်ကြိမ် နှောင့်ယှက်ကန့်ကွက် တာန့်တားသူများသည်သာလျှင် သီးနှံလျော်ကြေးအပြင် မြေလျော်ကြေး၊ ကရုဏာကြေးပါ ရရှိထားပြီးဖြစ်၍ ကျွန်တော်တို့ (၅၄)ဦးသော တောင်သူအား ရှမ်းပြည်နယ်အစိုးရမှ ကျောသား/ရင်သား မခွဲခြားစေဘဲ ညီတူညီမျှ ကန့်ကွက် တာန့်တားသူများ၏ ခံစားခွင့် ကရုဏာကြေးအတိုင်း စီစဉ်ဆောင်ရွက်ပေးနိုင်ပါရန် ရှမ်းပြည်နယ်အစိုးရ ဝန်ကြီးချုပ်အား (၅၄)ဦးသော တောင်သူများ၏လက်မှတ်ဖြင့် အသနားခံတင်ပြအပ်ပါသည်။

(တောင်သူများကိုယ်စား)

| | | |
|---|---|---|
|  |  |  |
| ဦးသန်းမောင် | ဦးထွန်းလှ | ဦးတိုးလွယ် |
| ၁၃/ညရန (နိုင်) ၀၁၉၇၄၀ | ၁၃/ညရန (နိုင်) ၀၁၉၆၆၅ | ၁၃/ညရန (နိုင်) ၀၁၉၆၂၆ |
| တန်ပဲ့ရွာ | တန်ပဲ့ရွာ | ညောင်ဝန်းရွာ |

- မိတ္တူကို
- ၁။ ဦးအောင်ကျော်ညွန့် (ဥက္ကဋ္ဌ) ပြည်နယ်စီမံကိန်းနှင့်စီးပွားရေးဝန်ကြီး၊ ရှမ်းပြည်နယ်အစိုးရအဖွဲ့။
 - ၂။ ဦးခွန်သိန်းမောင် (ဒု-ဥက္ကဋ္ဌ) ပြည်နယ်ဘဏ္ဍာရေးနှင့်အခွန်ဝန်ကြီး၊ ရှမ်းပြည်နယ်အစိုးရအဖွဲ့။
 - ၃။ ဦးစိုင်းနော်ခမ်း (အဖွဲ့ဝင်) ပြည်နယ်လမ်းပန်းဆက်သွယ်ရေးဝန်ကြီး၊ ရှမ်းပြည်နယ်အစိုးရအဖွဲ့။
 - ၄။ ဦးအောင်မြိုင် ခရိုင်အုပ်ချုပ်ရေးမှူး၊ တောင်ကြီးခရိုင် အထွေထွေအုပ်ချုပ်ရေးဦးစီးဌာန (ဥက္ကဋ္ဌ) ဟိုတယ်ဇုန်မြေတိုင်းတာရေးနှင့် သီးနှံလျော်ကြေးကိစ္စဆောင်ရွက်ရေးလုပ်ငန်း ကော်မတီ
 - ၅။ ဦးမြင့်သိန်း (အဖွဲ့ဝင်) ညွှန်ကြားရေးမှူး၊ ရှမ်းပြည်နယ် စိုက်ပျိုးရေးဦးစီးဌာန
 - ၆။ ဦးအောင်ဝင်း (အဖွဲ့ဝင်) ညွှန်ကြားရေးမှူး၊ စက်မှုသီးနှံဖွံ့ဖြိုးရေးဦးစီးဌာန
 - ၇။ ဦးအောင်ကြည်ဦး (အဖွဲ့ဝင်) ဒုတိယညွှန်ကြားရေးမှူး၊ ရှမ်းပြည်နယ် မြေစာရင်းဦးစီးဌာန
 - ၈။ ဦးစန်းလွင်ဦး (အဖွဲ့ဝင်) လက်ထောက်ညွှန်ကြားရေးမှူး၊ ရှမ်းပြည်နယ် ဟိုတယ်နှင့်ခရီးသွား ညွှန်ကြားမှုဦးစီးဌာန
 - ၉။ ဦးကျော်ဇောလှ (အတွင်းရေးမှူး)၊ မြို့နယ်အုပ်ချုပ်ရေးမှူး၊ မြို့နယ်အထွေထွေအုပ်ချုပ်ရေးဦးစီးဌာန၊ ညောင်ရွှေမြို့။
 - ၁၀။ ဦးဇော်မိုင် (တွဲဘက်အတွင်းရေးမှူး)၊ ဦးစီးအရာရှိ၊ မြို့နယ်မြေစာရင်းဦးစီးဌာန၊ ညောင်ရွှေမြို့။
 - ၁၁။ လက်ခံ

To
U Sao Aung Myat
Chief Minister
Southern Shan State, Taunggyi District, Taunggyi

31.october,2013

Appeal for grievance for the peasant farmers in relation with Inlay Hotel Zone

It is honour to inform you that 54 peasant farmers have peacefully without any protest accepted compensation for crop on 9/1/2013 in presence of State Ministers U Khun Thein Maung and U Sai Nauang Khan and District Administrative Officer U Kaung San Oo at Office of Nyaug Shwe Township Administrative Officer. Such compensation was given accordingly in return of their confiscated lands officially fallen under the management of Inlay Hotel Zone. Apart from the said compensation, it is found to have agreed that concerned party will render some amount of cash as additional grievance to the farmers. In this regard, they have duly submitted an appeal with their collective signatures to State Government on 17/1/2013. As they are simply confident to the government's representation for its own people, they have been awaiting for what should be given as officially agreed.

For this reason, the said 54 steadfastly neglected organization and encouragement by activists, they just kept on patiently awaiting reply from the State Government to date. They are found having serious trust confidence to well-wishes and performance of the Government. Hence, responsible persons did not utter a single word or conduct a petty performance at least only to comfort their worry. To get things worse, according to a news appeared on East Yoma Journal issue 1 no.45 published on September 25,2013, local peasant farmers entitled to receive such and such have been given both compensation for crop and extra grievance, cash in total of kyats 50762027 at Office of Taunggyi District Administrato at 2;30 noon on September 18 of the same year.

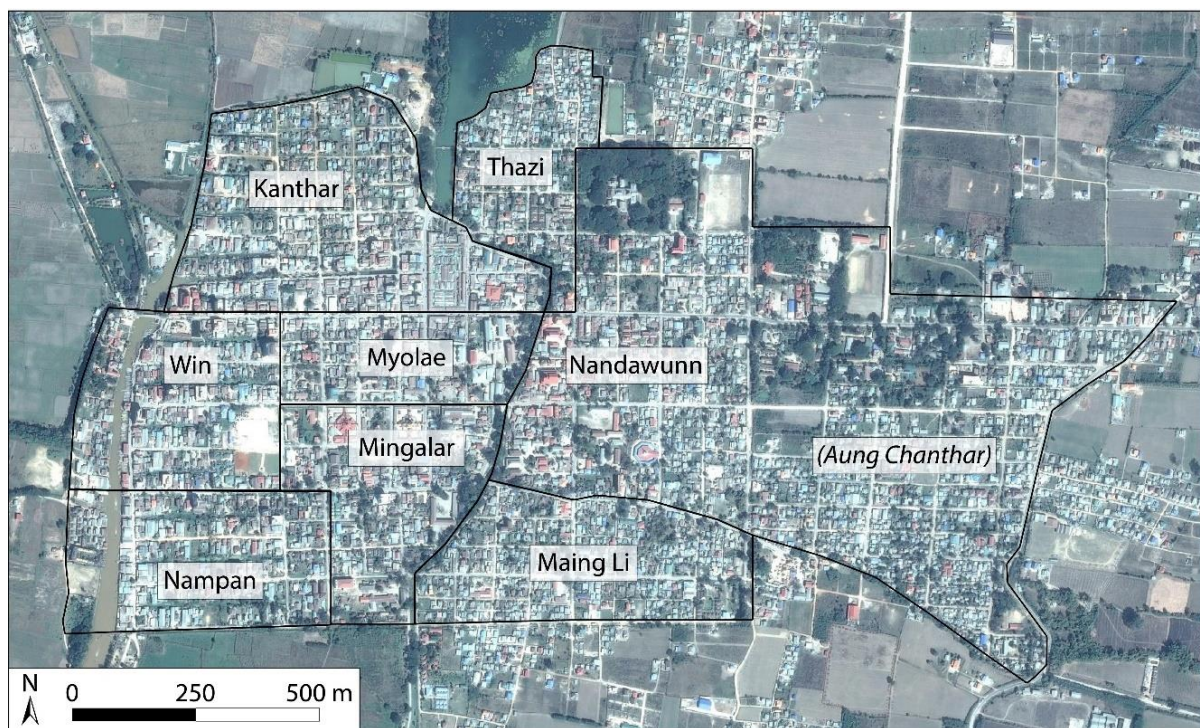
The said 54 people sadly feel that they have been with or without purpose neglected and if they took part in demonstration process like others, they would have received such compensation and grievance. It is now clearly found that those who have never accepted any of such compensation, and who have chosen demonstration and protesting way as well as physical disturbance as a tool to constructing process in the zone can manage to win what they want in final days. We all, neglected ones would be happy if you Shan State Government would kindly conduct in gaining of such compensation and grievance equivalent to such obtained by those once physically objected and we do hope you will take it into consideration as representatives of working people today. Again, we would like to express our heartfelt thanks to you for taking into account of our issue whilst in the midst of performing heavy state-level tasks.

**Annexe 58: La zone hôtelière trois ans après son achèvement.
Cliché : Martin Michalon, novembre 2016**

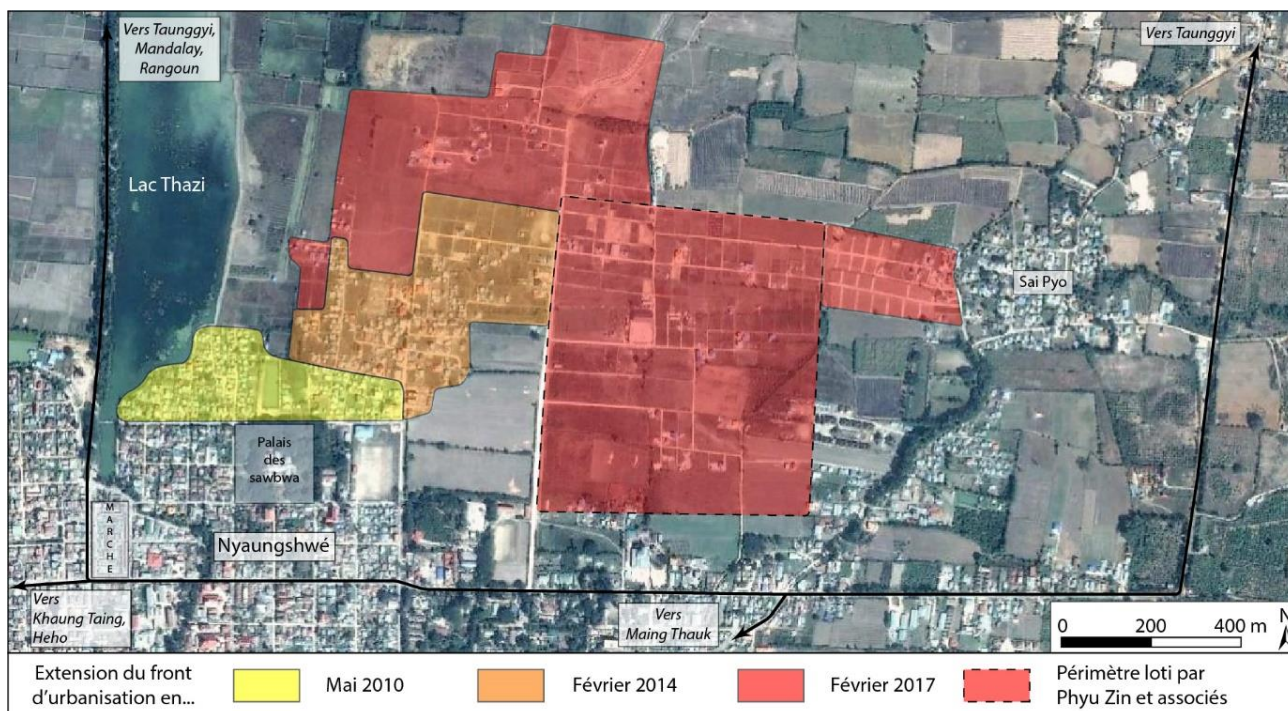


Annexe 59: Carte de situation des 8 quartiers de Nyaungshwé.

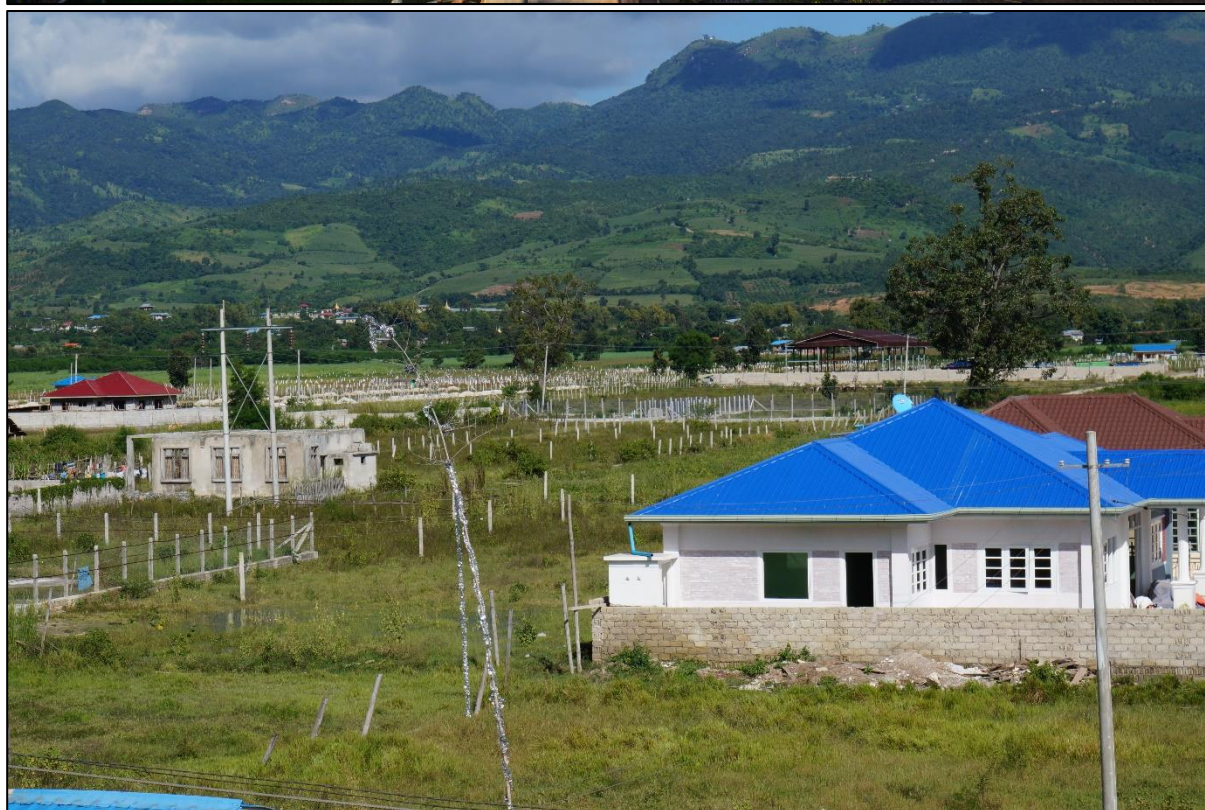
Source : image satellite Astrium, février 2017, téléchargée à partir de Google Earth Pro.



Annexe 60: Extension du front foncier au nord du quartier de Nandawunn.
Source: images satellites Astrium de mai 2010, février 2014, février 2017,
téléchargées à partir de Google Earth Pro.



**Annexe 61: Les nouveaux paysages de la spéculation au nord du quartier de Nandawunn.
Clichés : Martin Michalon, mai 2016**



**Annexe 62 : La fermeture des espaces privés dans les nouveaux quartiers de Paya Gyi.
Clichés: Martin Michalon, mai 2016.**



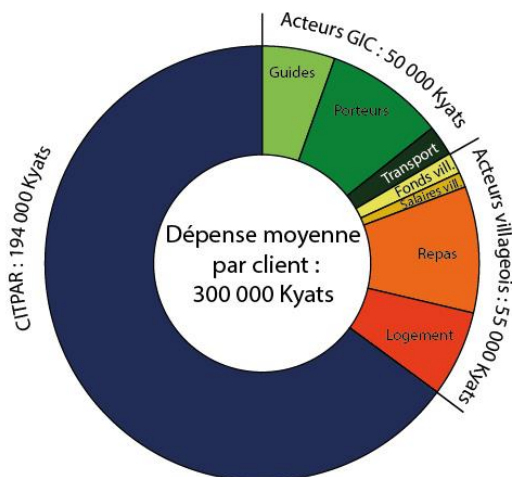
**Annexe 63 : Dans l'espace régional post-2011, où passent les frontières ?
Cliché : Martin Michalon.**



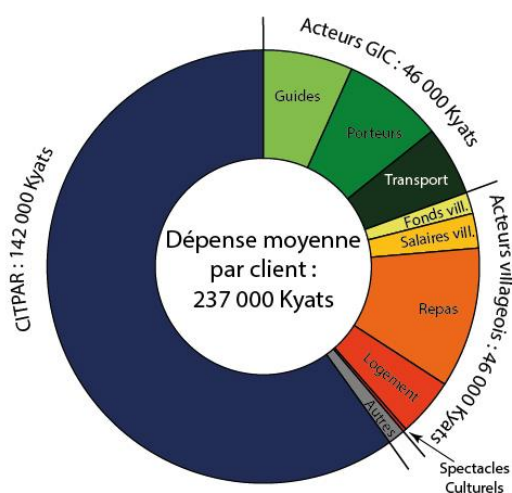
Noter les figurés linéaires tiretés qui encadrent la Balu Chaung, avant de disparaître en arrivant au niveau du lac Inlé.

Annexe 64 : Les projets pa-o de tourisme communautaire, instrument de la puissance financière pa-o? Source : statistiques internes de GIC.

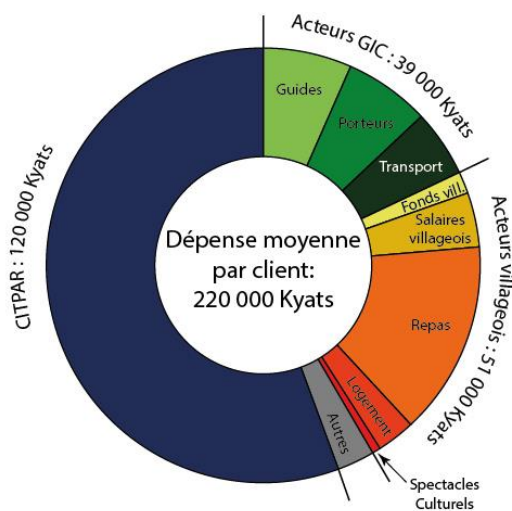
Année budgétaire 2015-2016



Année budgétaire 2016-2017



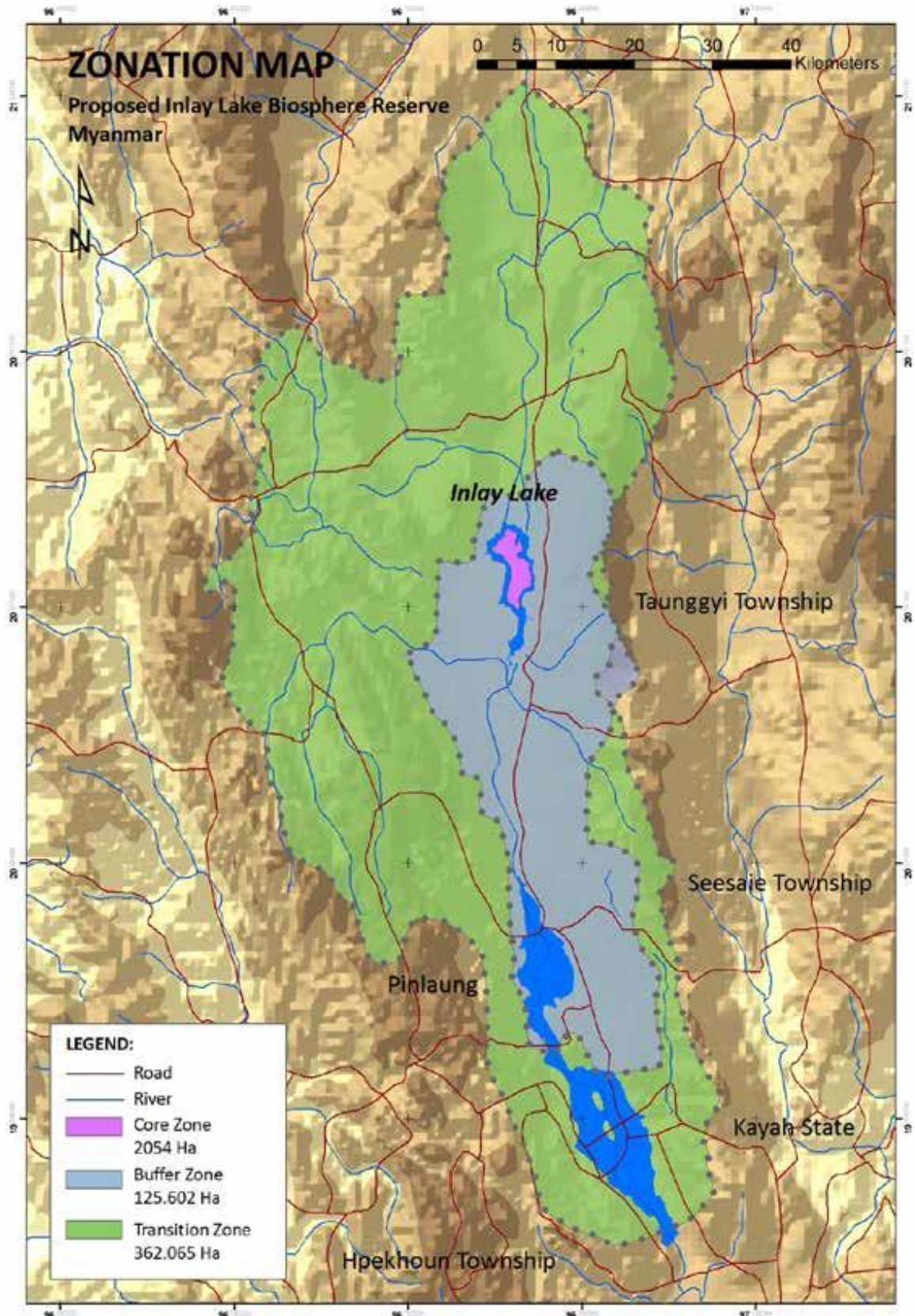
Année budgétaire 2017-2018



Annexe 65 : Les contours de l'Inle Wildlife Sanctuary.



**Annexe 66: Les contours de la réserve de biosphère UNESCO:
un vaste périmètre polarisé par le lac Inlé**



Annexe 67: Extrait de manuel de formation de guide donnant à voir la "confusion des miracles" autour des statues de Phaung Daw Oo.

- In 1965, during the procession, the barge was capsized and all images dropped into the water. They found only 4 images back & one was missing. They were looking for the whole day & the whole night but they could not find it.

Did the procession keep going? Yes,

- The next morning, the missing one was found near the temple. It was a breaking news among the Buddhists.

**Annexe 68 : L'origine du festival de la Phaung Daw Oo selon les guides touristiques:
la réinvention toute particulière d'un mythe fondateur.**

21

The Legend of Phaung Daw Oo Pagoda Festival

During the 19th century one of our famous king Alongsithu who was fond of travelling voyage in Myanmar. According to the legend wherever he pointed with his index finger the places became as a water lands. Actually he wanted to travel the water land in every where. Because of these reasons once he's been to Inlay region by his royal barge, with his followers. While he was travelling on the lake he enjoyed looking at the panoramic view of the lake and the beautiful hazy mountain ranges around the Inlay lake. At the time he had a motive to climb up to the mountain and having a look the scenic beauties of the forest and trees. At the time king of the nats (Sakara) disguised himself an old man and prevent the king not to climb up to the mountain because there were many ogre and ogress making great festival on that mountain and enjoying themselves very much. That's why the old man rowed his boat by his one leg in front of the royal barge.

When the king saw the old man rowing his boat in front of the royal barge, he was surprised and told his followers to bring the old man to him. The king said that, why he was rowing his boat in front of his royal barge, the old man replied that he wanted to climb up to the mountain since he was young and right now he had given up his aim not to climb up the mountain because of his old age. The old man told him about the fearsome of ogre and ogress to make harm to the human.

At first the king did not obey to the old man. He wanted to climb up the mountain very much. Anyhow the old man and the king made a bet to race the boat on the lake. If the king win the game and he was allowed to climb up to the mountain. If he has loosen the game, the king was not allowed to climb up to the mountain. So they started to race the boat on the lake.

Actually, the old man was not an ordinary man, he was a king of Sakara and transformed himself as a human being. Unfortunately the king has loosen the game.

* According to the legend, from the beginning of that time the boat racing started on the lake as a tradition. While the king was travelling on the lake, many people from the villagers come from their houses by their boats and offered him some eatable things and pay a homage to the king because he was one of our power full king in Burmese crorldial. Among the people there were mother ogre and the baby ogress took part in the crowd. Unfortunately the baby ogress had fallen into the water and her mother was shouting for help to saved the baby ogress out of the water. When the king heard about her shouting he took out his royal cane and stroke three times to the surface of the water. The water surface divided into two parts and he save the baby ogress out of the water.

He gave back to the mother ogress. Because of the king's gratitude, the mother ogress offered four pieces of Tharakham wood to the king. The king received the woods and carved to becomes as four Buddha images when he backed to Bagan. The king added another Buddha image made of ugenia. So there were altogether five Buddha images.

Whenever the famous king called Alongsithu coming to inlay region, he always set the five Buddha images on the prow of the royal barge. Because of the reason the five Buddha images were dubbed as Phaung Daw Oo Pagodes. During the festival times the people who inhabited around the Inlay lake rolled the royal barge by a crew on the Inlay lake. It is a spectacular festival and also a water bound possession on the lake.

Annexe 69 : Un pêcheur intha devant l'objectif de N. Annandale (1918 : 67)

